



RÉGION WALLONNE

La Lettre du Patrimoine



BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501407

TRIMESTRIEL - OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2008 - N° 12 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Interview du Ministre du Patrimoine

Comme l'année dernière à pareille époque, nous avons interrogé le Ministre Jean-Claude MARCOURT au lendemain des Journées du Patrimoine.

Monsieur le Ministre, votre sentiment sur ces 20^{es} Journées du Patrimoine ?

Les Journées ont rencontré, cette année encore, un vif succès. De 70.000 visiteurs en 1989, l'événement n'a cessé de croître pour comptabiliser 368.318 visites lors de l'édition 2008. Il apparaît évident que la météo exécrable du samedi a largement perturbé ces « Journées » qui, sans cela, auraient tout aussi largement dépassé les 400.000 visites en bénéficiant d'un temps de saison.

Le lancement de l'expérience des « nuits blanches » a aussi été concluant. Les différents sites ouverts de nuit et proposant des activités culturelles ont rencontré un succès étonnant. La thématique de cette année, « patrimoine et culture », a montré encore que les deux matières sont indissociables et je continue à plaider pour leur rapprochement institutionnel, pour une politique davantage cohérente.

Précisément, nous évoquions au printemps un accord de coopération conclu avec votre collègue de la Culture.

En effet, lors d'un gouvernement conjoint Région/Communauté le 18 avril, nous avons adopté un accord de coopération permettant de faciliter la finalisation de grands dossiers relatifs à des infrastructures culturelles installées dans des monuments classés sur le territoire wallon. C'est une réforme que certains suggéraient depuis plusieurs années. Sa première concrétisation aura été le bouclage budgétaire du dossier de l'Émulation à Liège que j'ai rendu public le 10 septembre.

Une autre réforme vient également de se concrétiser en collaboration avec la Communauté...

Oui, nous enregistrons actuellement les premières inscriptions à une maîtrise complémentaire en conservation et restauration du patrimoine. Tous les acteurs du secteur savent qu'il s'agit là d'une innovation extrêmement importante : l'ensemble des Académies universitaires et des Hautes Écoles d'Architecture dispenseront conjointement à titre expérimental, en partie au Centre de la Paix-Dieu qui en a pris l'initiative, des cours de très haut niveau à l'attention prioritairement des futurs architectes du patrimoine. Je remercie au passage tous ceux qui ont contribué à la mise en place de ce programme dont ma collègue

Marie-Dominique Simonet en charge de l'Enseignement supérieur, mais aussi tous les représentants des établissements concernés qui ont participé ces derniers mois à de multiples réunions de travail pour obtenir ce résultat.

Et cela bouge aussi dans le secteur de l'archéologie ?

J'ai tenu à assainir et à consolider ce secteur en engageant au sein de l'Administration wallonne ou de l'Institut du Patrimoine wallon, sous réserve de la réussite d'examen très sérieux qui ont eu lieu en septembre, plus d'une soixantaine de personnes (archéologues, dessinateurs, techniciens, ouvriers...). Je m'étais engagé à mettre fin au recours systématique à des partenaires extérieurs (fait dénoncé d'ailleurs par la Cour des Comptes). Cette mesure vise à offrir à nos meilleurs archéologues un cadre de travail stable et c'est aussi, en effet, une révolution dans le secteur.

Peut-on parler aussi d'une révolution à propos de la réforme du Certificat de Patrimoine ?

Le mot est peut-être un peu fort, mais il est vrai que bon nombre de propriétaires ou d'investisseurs dénonçaient la longueur de ce processus, qui sera à l'avenir simplifié et raccourci. Des délais seront imposés à l'Administration, les demandeurs seront responsabilisés et fixeront le calendrier des réunions en fonction de l'évolution de leur projet. Le texte a été arrêté par le Gouvernement fin juillet, il est soumis à la concertation et sa version finale devrait être adoptée fin d'année.

Un commentaire sur la réforme - également - de la Commission des Monuments, Sites et Fouilles ?

La restructuration de la composition et du fonctionnement de cette instance d'avis, effective également depuis juillet, poursuivait le même but : simplifier et raccourcir les processus consultatifs. Tout cela va dans le même sens d'un service plus rapide aux investisseurs potentiels, propriétaires, communes ou promoteurs, pour autant que le monument soit respecté dans les limites du raisonnable c'est-à-dire sans empêcher sa réaffectation voire son simple usage.

L'extension des missions de l'Institut du Patrimoine wallon date, elle aussi, de juillet dernier.

Le décret que le Parlement a adopté fin juillet scelle l'option prise en 2005, de confier à l'Institut du Patrimoine wallon la politique de sensibilisation en matière de patrimoine, dont les publications, un choix que les résultats ont déjà conforté. D'autre part, sur ma proposition, le même décret confie à l'IPW un rôle de conseil en réaffectation de monuments auprès de l'ensemble des propriétaires et le soin de mener des actions de sensibilisation auprès des opérateurs ou de particuliers désireux d'investir dans notre riche patrimoine, au-delà du seul patrimoine menacé. J'espère des premiers résultats d'ici un an sur ce plan.

On ne peut pas ne pas évoquer les moyens d'action du secteur.

Les moyens d'action, ce sont les structures et les hommes et femmes qui s'y investissent bien sûr, et les budgets. J'avais tenu à donner un signal au secteur dès mon entrée en fonction en

obtenant une hausse du budget de 38 à 38,5 millions d'euros à l'initial 2008, hausse minime c'est vrai mais dans le contexte budgétaire actuel, hausse quand même. Cet été, je suis heureux d'avoir encore pu augmenter ces moyens à l'occasion de l'ajustement budgétaire 2008. Et nous faisons mieux encore pour 2009, puisque avec 43,8 millions d'euros, le secteur retrouve les moyens qui étaient les siens voici 6 ans.



Nous pourrions clôturer en revenant aux Journées du Patrimoine 2009 ?

J'en ai annoncé le thème : « Patrimoine et modernité : du XX^e siècle au III^e millénaire ». Il permettra de souligner l'apport des nouvelles technologies à la réaffectation des monuments, de mettre en exergue les courants architecturaux du siècle passé et d'épingler, pour les dernières décennies (avec l'aide de l'Ordre des Architectes), ce que pourrait être le Patrimoine wallon de demain, celui qui se construit sous nos yeux.

Bilan des Journées du Patrimoine

Quoi de mieux pour inaugurer ces vingtièmes Journées du Patrimoine axées sur le thème « Patrimoine et Culture » que l'inauguration d'un musée qui a pour écrin des monuments historiques protégés et du plus haut intérêt ? Le Musée de la Vie wallonne à Liège, entièrement rénové, a donc ouvert ses portes ce vendredi 12 septembre et a également accueilli, pour l'occasion, l'inauguration officielle de la vingtième édition des Journées du Patrimoine. Après la séance académique menée par Jean-Claude Marcourt, Ministre en charge du Patrimoine, Jean Barthélemy, Président des Journées du Patrimoine et Paul-Émile Mottard, Député Provincial en charge de la Culture et du Tourisme, le grand public a pu déambuler dans les vastes salles du Musée de la Vie wallonne, installé dans le couvent des Frères mineurs remontant au XVII^e siècle, la maison Chamart de la même époque ainsi que l'église Saint-Antoine érigée durant le premier quart du XIII^e siècle et enrichie d'une façade monumentale baroque au XVIII^e siècle.

Après l'ambiance feutrée des concerts aux accents jazzy proposés au Musée, place à l'ambiance électrisée qui régnait dans le Forum de Liège pour faire un triomphe au groupe liégeois des *Gauff'* qui accueillaient pour l'occasion une multitude de *guest stars*. 2.000 personnes ont ainsi profité gratuitement du concert et par la même occasion ont pu admirer sous un angle un peu insolite les staffs, stucs et dorures du plus pur style Art déco ornant la salle.



La salle du Forum lors du concert des Gauff'.
Photo G. Focant © SPW

Ces 20^{es} Journées du Patrimoine ont rencontré, cette année encore, un vif succès. De 70.000 visiteurs en 1989, l'événement n'a cessé de croître pour comptabiliser près de 370.000 visiteurs lors de l'édition 2008 et ce, malgré la météo désastreuse du samedi. Les visiteurs se sont notamment pressés dans les salles de concert ou de spectacles, musées ou encore lieux exceptionnellement ouverts. Citons par exemple le Grand Théâtre ou le Manège à Verviers qui ont accueilli respectivement 1.500 et 1.000 personnes.



Les curieux se sont également bousculés à l'Opéra de Liège (1.000 visites guidées). À Namur, le Théâtre royal a même dû refuser du monde !

Soulignons en cette année anniversaire la mise sur pied pour la première fois des « Nuits blanches » du patrimoine qui ont connu un franc succès en accueillant plus de 26.000 personnes. Vingt grandes villes, en plus des très nombreuses animations organisées à Liège dès le vendredi, ont organisé de très nombreuses activités culturelles dans ou autour des monuments ouverts exceptionnellement de nuit. Concerts, balades contées, expositions et visites guidées sont venus illuminer cette nuit du 13 septembre.

Focus sur la prochaine édition

Comme le veut la tradition, à l'heure de tirer le bilan, le Ministre du Patrimoine a annoncé le thème qui sera mis en exergue lors de la 21^e édition des Journées du Patrimoine des 12 et 13 septembre 2009 : « **Patrimoine et modernité, du XX^e siècle au 3^e millénaire** ». En choisissant ce thème, le ministre a voulu attirer l'attention sur les monuments construits durant le siècle dernier bien sûr, mais aussi sur les interventions contemporaines et le recours aux nouvelles technologies pour la réaffectation et la valorisation des monuments en général et enfin, sinon surtout, sur le Patrimoine de demain, celui qui se construit ces dernières années sous nos yeux. Le thème pourra donc être décliné suivant ces trois axes, sur base des choix suggérés par les chambres provinciales de l'Ordre des Architectes pour le troisième, et la brochure mettra clairement en évidence chacun des trois thèmes séparément. La plaquette d'information destinée aux organisateurs est disponible dès à présent auprès du Secrétariat des Journées du Patrimoine qui se déplacera dans les provinces à partir du 12 novembre pour les séances d'informations.

Secrétariat des Journées du Patrimoine

rue Paix-Dieu 1b
à 4540 Amay
Tél. : +32 (0)85 27 88 80
Fax : +32 (0)85 27 88 89
info@journeesdupatrimoine.be
www.journeesdupatrimoine.be



Nuit blanche du Patrimoine à Liège. Concert dans les serres du Jardin botanique. Photo G. Focant © SPW

21^e édition des
Journées du Patrimoine
des 12 et 13 septembre 2009 :

« **Patrimoine et modernité,
du XX^e siècle au 3^e millénaire** »

Nouvelles missions pour l'IPW

En sa séance du 15 juillet 2008, le Parlement wallon, en adoptant un décret modifiant le CWATUP, est venu confirmer officiellement l'extension du champ d'action de l'IPW dans le domaine du patrimoine puisque depuis le 1^{er} janvier 2005, l'IPW assure l'essentiel du travail de sensibilisation, de publication, de diffusion et de promotion relevant jusqu'ici du Département du Patrimoine au sein de l'Administration.

D'une part, l'Institut s'est donc vu confirmer dans sa nouvelle mission d'exercer la politique des publications, la réalisation de supports de toutes natures notamment audiovisuels et numériques, la politique d'organisation de manifestations diverses

(colloques, expositions, etc.) destinées à informer le public sur le patrimoine, et l'organisation des Journées du Patrimoine.

Au-delà, l'IPW peut désormais soutenir par le biais de subsides des actions de sensibilisation du public au patrimoine qu'il s'agisse de publications ou d'événements. De même, ce soutien s'exerce également pour les dépenses réalisées dans le cadre des Journées du Patrimoine par les organisateurs locaux ainsi que pour certaines associations sous forme de subvention annuelle de fonctionnement.

Contact : Aurore Lemal
a.lemal@institutdupatrimoine.be

D'autre part, au-delà des monuments à sauver, l'Institut du Patrimoine pourra jouer aussi, depuis le vote du 15 juillet 2008, un rôle de conseil en matière de réaffectation pour tous les propriétaires de monuments classés.

Identifier le potentiel de ceux-ci, rechercher et organiser des partenariats, orienter les investisseurs sont les axes de cette mission de conseil. L'IPW jouera alors un rôle davantage préventif pour le patrimoine wallon, sans attendre que des monuments se dégradent de manière parfois irréversible.

Contact : Gaëtan De Laever
g.delaeve@institutdupatrimoine.be

Le Monde reparle du Patrimoine wallon

Dans son édition du 25 septembre 2008, le journal *Le Monde* reparle de la politique du patrimoine en Wallonie en faisant allusions aux gros efforts consentis par la Cité ardente pour effacer les stigmates de la crise industrielle par le biais, notamment, de la réouverture du Musée de la Vie wallonne (cf. article sur les Journées du Patrimoine page 2) et, au printemps prochain, de l'aboutissement du projet du Grand Curtius, méga-musée qui regroupera les collections des Musées d'Archéologie, d'Arts décoratifs, du Verre, d'Armes et d'Art religieux et d'Art mosan. Le premier est installé dans l'ancien couvent des Frères mineurs et le second prendra ses quartiers dans l'ancien Hôtel Hayme de Bomal et la maison Curtius, tous deux classés et entièrement restaurés. Ces deux grands ensembles muséaux entièrement remis à neuf contribueront à redonner à Liège sa place de lieu de culture incontournable.

Voici quelques années, pour rappel, *Le Monde* (édition du 10 mai 2003) avait déjà évoqué quelques autres grands chantiers du patrimoine wallon dans un dossier consacré à la préservation et à la reconversion des vestiges industriels de notre région, pionnière en la matière depuis des années. Parmi les dossiers mentionnés, le journal saluait le sauvetage en cours de l'ancien Triage-lavoir de Binche qui avait également fait l'unanimité parmi les Conservateurs du Patrimoine français venus le visiter en septembre de la même année. En Flandre aussi, à travers un article de Guido Fonteyn dans la revue *A+ Architecture*, le projet faisait déjà voici quelques années l'objet d'éloges. Aujourd'hui, signalons que la restauration extérieure du bâtiment est en voie d'achèvement pour décembre 2008, tandis que les travaux portant sur l'intérieur du Triage-lavoir devraient normalement se dérouler dans le courant de l'année prochaine.



Triage-lavoir de Binche en cours de restauration
Photo F. Dor © SPW

Le budget du patrimoine en France et en Wallonie

D'après les chiffres présentés fin septembre par la Ministre de la Culture française, le budget total consacré aux monuments historiques français augmentera en 2009 pour atteindre un total de 305 millions d'euros. Toutefois, ces monuments sont en danger. D'après les chiffres fournis par les acteurs du secteur, 41 % des bâtiments classés présentaient en 2007 un état sanitaire défectueux. En Wallonie, le budget Patrimoine pour 2009 représentera près de 44 millions d'euros. La France compte sur son territoire pas moins de 40.000 monuments classés et inscrits, soit 14 fois plus qu'en Wallonie, mais pour un budget seulement 7 fois supérieur. Au regard de ces chiffres on peut donc penser que même si les moyens peuvent toujours paraître insuffisants eu égard à l'état de certains monuments, le budget wallon, qui a augmenté fortement depuis 2007, n'aurait rien à envier à celui de la France.

Réunion d'ICOMOS à Québec

Du 29 septembre au 4 octobre ont eu lieu, à Québec, la XVI^e assemblée générale (trisannuelle) et le symposium scientifique d'ICOMOS consacré à « l'esprit du lieu », dont 1200 professionnels du monde entier ont débattu. Avec 27 personnes, la délégation belge était particulièrement nombreuse et représentative de l'importance du Comité d'ICOMOS Belgique, le 5^e en nombre de cotisations au monde. Au cours de ces journées, Bruno Merckx (Communauté Française), Marc Cligneux (Haute École Charlemagne) et Jean-Sébastien Misson (Ville de Namur) ont chacun présenté un poster, le troisième étant par ailleurs le seul Belge à participer au premier Forum des Jeunes organisé par l'ICOMOS. Parmi les conférenciers, Ghislain Claerbout (du Groupe Monument) a participé à la présentation de la restauration du monument de Vimy (France) en hommage aux soldats canadiens. Enfin, Bénédicte Selfslagh, qui fut consultante pour la Région wallonne à l'époque notamment de la ratification de

la Convention du Patrimoine mondial par la Belgique à l'initiative de la Wallonie, a été élue Secrétaire générale de l'organisation, poste qu'un autre Belge, Jean-Louis Luxen, occupa jadis durant neuf ans, dans la foulée du « père fondateur » que fut Raymond Lemaire, premier Secrétaire général d'ICOMOS.



Philippe Mattart (IPW), Michèle Callut (DGO 4, secrétaire d'ICOMOS), Jean-Sébastien Misson, Stephan Demeter (Président d'ICOMOS Wallonie/Bxl et d'ICOMOS Belgique)



Administration et Institut : nouvelles têtes et confirmations

Cet été aura vu divers changements se produire au sein ou à la tête de l'Administration du Patrimoine et de l'Institut du Patrimoine wallon. À l'occasion de la fusion des deux Ministères wallons (MRW et MET), devenus le SPW (Service public de Wallonie), l'ancienne DGATLP a fait place à la DGO 4, et à la tête de celle-ci Danielle Sarlet (qui était en fonction déjà à l'époque de la régionalisation du Patrimoine voici vingt ans), nommée Secrétaire générale ff. du nouveau SPW, a cédé la place provisoirement à Luc Maréchal, devenu Directeur général ff.

Au niveau du Département du Patrimoine, le successeur d'André Matthis est connu : il s'agit de Ghislain Geron, Inspecteur général au sein de l'ex-DGATLP depuis 1997 déjà, et bon connaisseur du secteur : en effet, il fut un des Conseillers puis Chef de Cabinet adjoint en charge (notamment) du Patrimoine auprès des Ministres Robert Collignon et André Baudson dans les années '90, et, à ce titre, il joua notamment un rôle important dans la mise en place du projet de la

Paix-Dieu ainsi que dans la création des accords-cadre, que le Ministre Marcourt vient de remettre à l'honneur pour la cathédrale de Tournai.

Au sein du Département du Patrimoine, le directeur de la Restauration, Pierre Paquet, jusqu'ici faisant fonction, a été confirmé à ce poste. Il en a été de même pour l'Administrateur général de l'IPW, Freddy Joris, reconduit dans ses fonctions pour un nouveau mandat de cinq ans. Au sein de l'IPW enfin, en sus de Philippe Mattart dont nous évoquions l'arrivée dans notre dernier numéro, Gaëtan De Laever (jusqu'à Chef de Cabinet adjoint en charge du Patrimoine depuis l'été 2004) a été chargé de mettre en oeuvre la nouvelle mission de conseil aux propriétaires de monuments, tout en conservant provisoirement un rôle d'expert aux côtés du Ministre du Patrimoine.

Réseau Archéopass

L'actualité du réseau ArchéoPass

Après un été riche en stages et en animations en tout genre, après des Journées du Patrimoine placées sous le signe des contes, des balades et de la musique, le réseau s'est penché sur un calendrier de fin d'année diversifié et chargé.

Les membres participeront ou ont participé à deux colloques. En octobre, le réseau était invité à Avignon par le Laboratoire Culture et Communication de l'université d'Avignon et le site du Pont du Gard pour le colloque « Politique de médiation et diffusion de l'archéologie ». Avec ArchéoQuébec, ArchéoPass a témoigné de son expérience de réseau de l'archéologie auprès de divers musées français qui souhaitent démarrer une expérience similaire.

Les 26, 27 et 28 novembre, des rencontres d'automne réuniront les acteurs de l'éducation et de l'archéologie sur la thématique « Histoire des Arts et Archéologie, quelles spécificités et quelles complémentarités ? ». Ce séminaire, organisé en collaboration avec le musée de Bibracte (Bourgogne, France), le Préhistosite de Ramioul et le Centre régional de Documentation pédagogique de Bourgogne, consacrera notamment un après-midi à une « bourse aux outils pédagogiques », invitation à tous, enseignants, passionnés et curieux, vous trouverez le programme sur notre site web.



Profitons également de cette rentrée pour parler des nouvelles animations pour le jeune public proposées par différents sites : le Préhisto-Quizz à Scladina qui propose une approche dynamique et ludique avec le respect scrupuleux des infos scientifiques dans le cadre unique et fascinant d'une authentique grotte préhistorique. Un atelier batellerie proposé par l'Espace gallo-romain d'Ath en collaboration avec l'Archéosite d'Aubechies, vous embarque sur les flots gallo-romains. Bâtir une abbaye ou se glisser dans la peau d'un archéologue à Villers, s'essayer à l'artisanat gallo-romain ou participer à un chantier de construction à la villa de Malagne, vivre la préhistoire à Ramioul ou participer à un rallye archéologique autour de l'Archéoforum de Liège, autant d'animations ludiques et éducatives pour découvrir et faire découvrir notre patrimoine archéologique.

Pour plus d'information et un agenda détaillé, un coup d'œil sur notre site Internet www.archeopass.be



Atelier « pisé » © Malagne

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Aurore Lemal

Avec la collaboration de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, des Directions de la Restauration, de l'Archéologie et de la Protection du Département du Patrimoine (DGO 4/SPW).

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie Bietlot
Rue du Rond-Point, 185B
6060 Gilly
+32 (0)71 283 611

S'abonner ?

La Lettre du Patrimoine est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be.

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B-5000 Namur
Fax : +32 (0)81 654 144 ou 150
Courrier électronique :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette Lettre en en faisant la demande à l'adresse : lalettre@institutdupatrimoine.be

Ce numéro a été tiré à 15.000 exemplaires.

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.

Le Journal de la Restauration

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501408

TRIMESTRIEL - OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2008 - N° 12 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Un chantier unique et passionnant... ouvert à tous !

Depuis le printemps de cette année, les activités ont repris au pied de la Cathédrale Notre-Dame de Tournai. Petit à petit, la nef romane se noie dans une forêt de barres d'acier... et la zone de chantier a envahi toute la place Paul-Émile Janson, de grandes charpentes métalliques s'y empilent en attendant d'être montées au sommet des échafaudages.



Place Paul-Émile Janson à Tournai : la toiture des échafaudages, les charpentes attendent d'être montées
© F. Duperron

Le chantier en cours sera à plus d'un titre exceptionnel.

En effet, il s'agira de couvrir la nef romane avec des tables de plomb, un type de couverture employé pour les grands édifices au Moyen Âge. De nos jours, dans les pays limitrophes, on peut encore voir les grands versants des cathédrales ou de certains châteaux recouverts de ce matériau. Mais en Wallonie, il n'en reste plus d'exemple aujourd'hui. Le chantier de la Cathédrale de Tournai sera donc une première ! C'est une étude historique et archéologique qui a dicté ce choix. Des traces de solin prouvant l'insertion des tables de plomb ont ainsi été retrouvées dans les maçonneries du transept. D'autre part, les archives nous ont appris que la flèche de la tour-lanterne en fut couverte jusqu'au XVIII^e siècle. En 1620, dans sa description de la cathédrale, le chanoine Jean Cousin y fait allusion : « Environ le milieu du corps sont eslevées fort haut en l'air quatre tours en quadrangle, couvertes d'ardoises en pyramides, deux deçà la croisée aux costés de la nef, et deux autres delà la croisée aux costés du chœur, au milieu desquelles se dresse comme une autre tour fort large par bas, toute couverte de plomb, dont la pointe avec la croix parvient à la hauteur des quatre tours... ».

À Tournai, les « tables de plomb » seront des plaques de plomb coulées sur sable de 3,5 mm d'épaisseur, d'une dimension de 170 cm sur 60 cm. La fixation sera réalisée par clous en tête, les bords de cotés seront enroulés avec ceux des tables voisines. Les bords inférieurs seront quant à eux maintenus par deux agrafes. Ce système permet la dilatation des plaques. La durée dans le temps de ce procédé est estimée à 300 ans, parfois plus. Ainsi, dans son *Dictionnaire de l'architecture* (1856), Viollet-le-Duc écrit : « ... Nous avons encore vu en place, en 1835, avant l'incendie de la Cathédrale de Chartres, les plombs qui en formaient la couverture datant du XIII^e siècle. Ces plombs étaient parfaitement sains, coulés en tables d'une épaisseur de 0,004m, revêtus extérieurement par le temps d'une patine brune, dure, rugueuse, brillante au soleil... ».

L'emploi du plomb soulève de nos jours des questions environnementales. Cependant, dans le cas présent, rien n'est à craindre comme l'a expliqué Vincent Brunelle, l'architecte auteur de projet, dans son rapport de présentation du projet des couvertures : « Le plomb est l'un des métaux qui résiste le mieux à la corrosion, en atmosphère urbaine ou rurale. Ceci est dû au fait qu'il se recouvre très rapidement, sous l'effet de l'attaque des agents atmosphériques, d'un film protecteur continu et insoluble, formé d'un mélange de sulfure, sulfate, oxydes et carbonate de plomb, qui lui confère une teinte grise bleuté caractéristique.

Bien que le plomb soit une matière naturelle, il est généralement considéré comme nocif pour l'être humain. En tant que métal massif, le plomb ne comporte aucun danger pour la santé et la sécurité des utilisateurs, des travailleurs, ni pour celle des habitants des constructions dans lesquelles le plomb a été utilisé. Par contre, le plomb peut être dangereux s'il est absorbé, sous forme pulvérulente ou vapeur, par le corps humain, s'il est respiré, et si, par conséquent, il infecte le système sanguin.

L'exposition au plomb laminé ne constitue aucun danger pour la santé. Une augmentation du taux de plomb dans le sang n'est possible qu'après une exposition continue et de longue durée par inhalation ou absorption, ce qui ne risque d'arriver que si l'on ignore toutes les règles élémentaires de sécurité et d'hygiène. La quantité de plomb évacuée dans les eaux pluviales est négligeable, et ne constitue donc aucun danger pour l'homme et son environnement. »



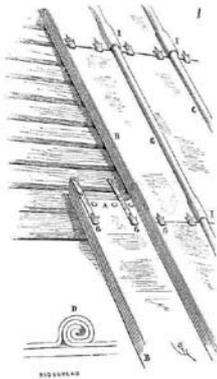
Les échafaudages de pied en cours de montage
© F. Duperron

Afin d'assurer un travail de qualité tout en gardant un délai d'exécution minimum, un échafaudage « parapluie » est en cours de montage. Celui-ci enveloppera toute la nef, mettant à l'abri du vent et de la pluie l'équipe d'ouvriers couvreurs. Cette structure aura des dimensions exceptionnelles : longueur 56 m, largeur 36 m, hauteur 42 m et d'un poids de 34 tonnes d'acier. Elle servira encore par la suite car elle sera adaptée pour la phase suivante du chantier relative à la restauration des façades.

Devant la façade principale de la Cathédrale, un escalier spécifique a été aménagé pour permettre l'accès du public à la hauteur de la toiture. De cette façon, les tournaisiens, les touristes et tous les passionnés de patrimoine et de techniques anciennes pourront observer la mise en place des tables de plomb.

C'est l'entreprise « SM Monument Hainaut + Monument Vandekerckhove » qui a été désignée adjudicataire du chantier. La mise en place des tables sera réalisée par une firme sous-traitante française, la S.A. Battais, qui a prouvé son expérience dans d'autres lieux comme les cathédrales Notre-Dame de Paris, Beauvais, Arras..., mais ce sera aussi l'occasion de former des ouvriers wallons à cette pratique. Le contrôle des travaux sera assuré par l'architecte en chef des monuments historiques Vincent Brunelle, désigné par le maître d'ouvrage et propriétaire des lieux, la Province de Hainaut. Conscient de sa responsabilité dans la conservation de la Cathédrale, Patrimoine de l'humanité, le Gouvernement wallon subventionne à 95% les travaux, adjugés à 2.891.711 € TVAC et les représentants du Département du Patrimoine participent aux réunions de chantier. La durée du chantier sera de 340 jours ouvrables et devrait donc se terminer fin 2009.

(suite de l'article page suivante)



Dessin de Viollet-Le-Duc,
extrait du « Dictionnaire de l'architecture »

Un chantier unique et passionnant... ouvert à tous ! (suite)

Et après...

En juillet 2008, un accord-cadre octroyant un subside annuel de 3 millions d'euros durant 7 ans a été passé entre la Région et la Province. Cette décision permettra de mettre en œuvre la restauration des façades de la nef et des transepts, les couvertures (en plomb) de ceux-ci et la remise en ordre de l'intérieur de cette zone.

En parallèle, une étude de stabilité du chœur gothique devrait permettre de démonter le carcan en place et de poser des appareils de monitoring. Leur suivi, durant au moins deux ans, pourra donner les renseignements attendus pour décider du type de restauration à entamer sur le chœur gothique.

Aujourd'hui, le second marché relatif à la restauration des façades de la nef est en cours d'attribution. Par ailleurs, les réunions du certificat de Patrimoine, qui permettent

de débattre des options à prendre et qui précèdent l'obtention du permis d'urbanisme, se poursuivent en vue de la remise en état de l'intérieur de la cathédrale. Ces phases à venir feront l'objet d'un prochain article.

Françoise DUPERROY,
Directeur Département du Patrimoine
Vincent BRUNELLE,
Architecte en Chef
des Monuments Historiques

Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines

Fondé en 1242 par Alix de Rosoît, veuve d'Arnould IV, grand bailli de Flandre, l'Hôpital Notre-Dame à la Rose reste un des derniers exemples de site hospitalier autarcique complet, témoin du mode de fonctionnement de ce type de lieu de la fin du Moyen Âge au XX^e siècle.

Cet hôtel-Dieu est exceptionnel par l'état de préservation de l'ensemble du site, la diversité des constructions annexes (glacière, jardin, ferme...) et par la richesse des collections présentées.

En effet, l'hôpital a été occupé par des religieuses augustines jusqu'en 1980 et semble ne pas avoir subi les affres de la Révolution française.

Reconnu comme pôle de développement touristique pour la province de Hainaut, l'Hôpital a déjà bénéficié de fonds octroyés par le Gouvernement wallon dans le cadre des Fonds européens de Développement régional (FEDER) en 2001. Cette première phase de travaux avait permis de restaurer et de repenser la muséologie des ailes est et nord du Quadrilatère et de créer une cafétéria et une salle de conférences dans la cour de la ferme. Ensuite, grâce à des subsides régionaux, la ferme a retrouvée une nouvelle vie comme centre culturel. Et la grange a été transformée pour accueillir des expositions temporaires.

En juillet 2008, le Gouvernement wallon a, à nouveau, approuvé une fiche-projet du Programme FEDER relative à l'Hôpital, marquant ainsi son accord sur un montant de 5.758.000 € pour accélérer la fin des travaux. Ceux-ci devront se terminer pour décembre 2011. La répartition des fonds s'effectue comme suit : fonds FEDER 40%, Région wallonne 50%, Ville de Lessines 10%. La dernière phase de travaux comportera donc la restauration complète de l'aile ouest, les toitures de l'aile nord, l'intérieur du cloître cotés ouest et sud, ainsi que la chapelle et la sacristie dans l'aile sud.

Les techniques de restauration ont été éprouvées lors des phases précédentes. Mais une découverte peut toujours avoir lieu comme celle des poutres sculptées du plafond de la grande salle des malades, retrouvées sous une épaisse couche de plâtre. Une vigilance constante reste de rigueur... Le chantier bénéficiera d'échafaudages-parapluie qui permettront de travailler par mauvais temps au remplacement des couvertures. Cette façon de procéder, même si elle génère un surcoût, assure un délai d'exécution plus court ; ce qui diminue le coût global (temps de location d'échafaudages minimum, révision des prix des matériaux et indexations des salaires limités). Mais surtout, le fait que ce dispositif permette aux ouvriers de travailler dans d'excellentes conditions, garantit une qualité d'exécution de haut niveau, élément essentiel pour une restauration parfois délicate. De plus, aucune infiltration d'eau n'étant à craindre, la protection des décors intérieurs est garantie.



Les bâtiments de ferme restaurés accueilleront les activités du centre culturel de la Ville de Lessines.
Photo F. Duperroy

Dans les trois années à venir, la phase la plus délicate sera sans aucun doute la restauration de l'aile ouest, la qualité des matériaux de construction s'avérant très mauvaise. La pierre, provenant des bancs supérieurs de la carrière de Maffle, se délite et beaucoup de briques sont mal cuites. Sans doute, au début du XX^e siècle, un rejointoiement au ciment a provoqué de lourds dégâts en empêchant la respiration de la maçonnerie, emprisonnant ainsi l'humidité dans les murs. Cette situation a favorisé la pourriture des abouts de poutres, affaiblissant la résistance des structures de bois, planchers comme charpentes. Il s'agira donc d'établir en concertation avec l'entreprise et l'architecte une méthodologie de travail. Ceci fera l'objet d'un prochain article.

Françoise DUPERROY,
Directeur Département du Patrimoine
Yves DESMET,
Assistant Département du Patrimoine



Le jardin des simples et le potager sont implantés sur l'ancien cimetière. Ils feront l'objet d'un réaménagement dans une phase ultérieure. Photo F. Duperroy



Vue du cloître : montage de l'échafaudage de l'aile Est. La façade de l'aile Nord a été restaurée lors d'une phase antérieure.
Photo F. Duperroy

Le complexe actuel se compose d'un quadrilatère autour du cloître et de son jardin. Il abrite les appartements ecclésiastiques, le réfectoire des sœurs, leur dortoir, l'infirmerie, diverses salles nécessaires à la vie de la communauté (parloir, bureau de l'abbesse...), mais aussi la pharmacie et deux salles des malades d'époques différentes ainsi que la chapelle.

Cet ensemble est relié par une passerelle à une ferme en carré construite de l'autre côté de la Dendre. Le tout est complété par un cimetière, un jardin de simples alimentant la pharmacie, un potager et un verger ainsi qu'une glacière. L'ensemble est classé comme monument depuis le 14 mars 1940 et repris sur la liste des biens de caractère exceptionnel depuis 1993.

Patrimoine et mécénat

Du 5 au 9 novembre 2008, l'Institut du Patrimoine wallon assurera une présence au **Salon du Patrimoine culturel de Paris** dont l'édition 2008 est axée sur une double thématique : *Patrimoine et Mécénat* et *Patrimoine et Tourisme Culturel*. À travers un stand de 50 m², l'IPW exposera aux

visiteurs le savoir-faire wallon en matière de patrimoine à travers la présence d'un artisan en action. Mais l'occasion sera également mise à profit pour remercier les mécènes ayant déjà apporté leur concours à la restauration du patrimoine wallon ainsi que pour présenter divers dossiers pour

lequel du mécénat est activement recherché, dont la Tour cybernétique liégeoise de Nicolas Schöffner.

Rendez-vous donc au stand C3/C9 du Salon du Patrimoine culturel (Carrousel du Louvre à Paris).
Renseignements : www.patrimoineculturel.com

Une nouvelle vie pour la Tour cybernétique de Liège

Quelle est donc cette structure métallique, haute d'une cinquantaine de mètres, qui se dresse à côté du Palais des Congrès de Liège, en bord de Meuse ?

Conçue en 1961, la Tour cybernétique de Liège est l'œuvre du Hongrois Nicolas Schöffner, père de l'art cybernétique et l'un des artistes les plus importants de la seconde moitié du XX^e siècle. Elle se compose d'une ossature tubulaire quadrangulaire, munie de bras de longueurs différentes portant des plaques-miroirs motorisées de formes et de dimensions variées. La Tour est commandée par un cerveau électronique qui réagit, grâce à des capteurs, à différents stimuli (température, vent, bruits de la ville, etc.) et déclenche trois types d'action : mouvements (plaques-miroirs), sons (diffusion aléatoire de bruits naturels retravaillés et de sons électroniques) et lumières (lumière naturelle réfléchie par les miroirs le jour, lumière artificielle colorée la nuit). Cette œuvre, reconnue internationalement comme le prototype de tours installées dans le monde entier (San Francisco, Lyon, Munich, etc.), a été classée comme monument en 1997 par le Gouvernement wallon.

Au fil du temps, la Tour s'est tue puis immobilisée. Sa structure s'est détériorée et son dispositif électronique est devenu

totallement obsolète. C'est pourquoi la Ville de Liège, propriétaire, a lancé une étude de faisabilité en vue d'une restauration intégrant les technologies actuelles, qui s'est clôturée en septembre 2008. La Ville bénéficie de la collaboration de Madame de Lavandeyra-Schöffner, de l'asbl « Les amis de la Tour cybernétique » et de l'IPW.

Ce projet s'inscrit dans un vaste plan d'urbanisation du quartier : la Tour est voisine du musée d'art contemporain, objet d'un ambitieux projet de réhabilitation, et sise entre deux quartiers en pleine mutation (les Guillemins et leur gare Calatrava, Longdoz et sa Médiacité). Les travaux sont estimés, à l'heure actuelle, à deux millions d'euros et peuvent bénéficier de subsides Patrimoine de la Région wallonne et de la Province de Liège. Afin de permettre la concrétisation de ce dossier hors du commun, un appel à mécénat privé a été lancé lors d'une rencontre-entreprises organisée par l'asbl Prométhéa le 28 août dernier. Toute participation est envisageable : financière, en produits, en services. Des retours en visibilité, relations publiques, etc. seront accordés aux mécènes.

Plusieurs entreprises ont d'ores et déjà marqué un intérêt pour un partenariat public - privé. Êtes-vous prêt à suivre leur exemple ?



Tour cybernétique de Liège, œuvre de Nicolas Schöffner.
Photo G. Focant © SPW

www.promethea.be/pdfProjects/475.pdf

Le Fonds de Mécénat d'ING Belgique et le patrimoine architectural



Orgues de l'église Sainte-Lucie à Mortroux (Dahlem).
Photo G. Focant © SPW

Le Groupe ING a créé au sein de la Fondation Roi Baudouin un fonds d'entreprise nommé « Fonds de Mécénat d'ING en Belgique ». Le fonds souhaite s'investir dans des activités sociétales, en soutenant des projets divers s'inscrivant dans quatre axes différents dont un qui porte exclusivement sur la **préservation du patrimoine architectural** en Belgique. Dans ce cadre, le fonds peut intervenir sur des éléments significatifs du patrimoine immobilier, de préférence classé, qu'il s'agisse d'un bâtiment, de petit patrimoine ou encore de décors intérieurs. En effet, bien que la restauration du patrimoine classé bénéficie de subsides, il manque souvent des ressources pour clôturer le montage financier des opérations.

Depuis sa création en 2005, le fonds a déjà soutenu douze projets en Belgique, dont quatre monuments situés en Région wallonne. L'aide du fonds de mécénat s'est portée en particulier sur la restauration du

cloître, du narthex et de la chapelle du couvent des Sœurs Noires de Mons pour un montant de 23.500 €, sur la restauration de la voûte en bardeaux et des fresques murales de l'église Saint-Laurent à Couillet pour un montant de 13.310 €, sur la restauration des stucs de l'avant-corps de l'Hôtel Gaiffier d'Hestroy de Namur pour un montant total de 23.000 € et enfin sur la restauration de la Fontaine de l'Ange à Namur pour un montant de 13.000 €.

Depuis peu, le Fonds de Mécénat d'ING Belgique s'est montré intéressé de soutenir la restauration des orgues de l'église Sainte-Lucie à Mortroux (Dahlem), repris sur la liste de l'Institut du Patrimoine wallon, exceptionnel à bien des titres. En effet, les orgues, remontant au XVII^e siècle, sont à elles seules un véritable document retraçant l'évolution de la facture d'orgues dans nos régions de la fin du XVII^e siècle au milieu du XX^e siècle. De plus, la restauration de l'instrument, situé dans une église à l'excellente acoustique, permettrait de valoriser la musique du XVII^e siècle. Malgré l'importante intervention du fonds, la commune recherche encore d'autres sources de financement et de mécénat afin de pouvoir entamer les travaux de restauration.

Le Carnet de la Protection

TRIMESTRIEL - OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2008 - N° 12 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Nécessité d'une requalification des sites et d'une révision de leurs arrêtés de classement ? L'exemple du parc d'Enghien...

À l'initiative du Ministre du Tourisme, un projet de valorisation touristique des parcs et jardins historiques en sites exceptionnels en Wallonie est actuellement à l'étude. À cette occasion, la Direction de la Protection du Patrimoine a jugé utile d'en réétudier les divers arrêtés de classement. Les dix parcs et jardins concernés sont ceux d'Annevoie, Attre, Beloeil, Écaussinnes-Lalaing, Enghien, Freÿr, La Hulpe, Mariemont, Modave et Seneffe. Ils sont soit classés (partiellement ou totalement) en tant que site, soit classés en tant que monument. Seul le jardin potager du château d'Écaussinnes-Lalaing est classé intégralement en tant que monument. Même si la protection est identique pour tous, cette différence de terme, selon que l'on parle de site ou de monument, induit qu'une reconnaissance en tant que site ne permet pas l'obtention de subsides pour sa restauration et pour son entretien ; par contre, la reconnaissance en tant que monument le permet. Or, de nombreux éléments bâtis, architecturaux, parsèment ces parcs et jardins ; leur valeur artistique ou architecturale ne fait souvent aucun doute ; ils bénéficient de la protection au même titre que l'ensemble du parc mais ne peuvent bénéficier de subsides pour leur restauration ou leur entretien.

Avec l'exemple du parc d'Enghien, on comprend mieux ces difficultés ; on y dénombre trois périodes de classement (1972, 1989 et 1993). De plus, il convient d'ajouter des éléments ponctuels qui furent reconnus comme patrimoine exceptionnel de Wallonie, tel le pavillon des Sept Étoiles en 1996. Voici sur ce site, quelques exemples concrets d'arrêtés de classement qui mériteraient d'être reconsidérés.

Le « **pavillon des Ducs** », dit aussi « pavillon des Archives » (1722-1748 ; agrandissement au XIX^e siècle), le « pavillon des Princes », dit aussi « pavillon des Bains » (1722-1748 ; agrandissement au XIX^e siècle), et le « pavillon des Princesses », dit aussi « pavillon Édouard » (1722-1748),

furent classés comme monuments en 1972. Dans ces trois cas, dans le but d'éviter les confusions dans l'interprétation des arrêtés de classement, il conviendrait de proposer un ou des arrêtés rectificatifs permettant de pouvoir les citer très précisément dans une énumération claire de tous les bâtiments classés comme monument sur le site.

Le « **pavillon des Sept Étoiles** » est aussi classé comme monument depuis 1972 et inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie depuis 1996. Il se situe au centre d'un bassin qui n'est pas classé or, le pavillon est pourtant indissociable du bassin dans lequel il prend place. Ce dernier est à cheval sur deux parcelles, dont une est classée comme monument, l'autre comme site. Il conviendrait de rectifier cette erreur en leur donnant à toutes deux le même statut.

Le « **pavillon du Mail** » et son allée sont classés comme monument depuis 1993. Cette allée est encore bien visible sur tout un tronçon qui permet d'accéder à la fontaine de Mélusine dans la zone boisée située le long du Grand Canal. Seules les parcelles sur lesquelles cette allée est bien conservée sont mentionnées dans l'arrêté de classement de 1993. Cependant, l'état des lieux de 2003 mentionne la possibilité « de retrouver le tracé exact de cet aménagement en réalisant un relevé de la végétation localisée dans le prolongement du tronçon conservé ». Or, la parcelle concernée par cette zone n'est pas reprise dans l'arrêté de classement de 1993, alors que le plan joint



Pavillon des Sept Étoiles, Parc d'Enghien. Photo C. Robinet

au dossier de classement reprend l'allée dans son intégralité. Il est primordial d'ajouter cette parcelle pour que ne disparaissent pas les traces encore visibles et que la restitution de l'allée dans son intégralité puisse être envisagée dans l'avenir.

Certaines de ces modifications, impératives pour une meilleure gestion globale du site, notamment dans le cadre de sa restauration, devraient être rectifiées dans les mois à venir et un nouvel arrêté sera, à terme, proposé à la signature de Monsieur le Ministre sur base de propositions d'arrêtés rectificatifs. Différentes zones d'activités occupent le site, ce qui entraîne quelques confusions quant à la limite exacte du site inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel. Une liste exhaustive reprenant les parcelles cadastrales occupées d'un côté par le parc et de l'autre par le golf éclaircirait aussi la situation.

Emmanuel VANDERHEYDEN,
Attaché à la Direction
de la Protection du Patrimoine

Les classements

L'usine Impéria

L'usine Impéria, fleuron de la construction automobile belge pendant la première moitié du XX^e siècle, doit son nom à Adrien G. Piedboeuf, fondateur de la marque. Ayant commencé sa carrière à Aix-la-Chapelle, on lui doit également l'écusson de la marque Impéria: une couronne rappelant Aix-la-Chapelle et l'Empire de Charlemagne.

Les premières Impéria seront construites à partir de 1905 dans les Ateliers Piedboeuf à Liège, suivant la conception de l'ingénieur allemand Paul Henze. En rachetant les Usines Pieper de Nessonvaux, Impéria déplace le siège de ses activités de Liège vers la commune de Trooz. Les bâtiments, occupés par Impéria, ont été érigés en 1860 et sont pourvus d'une façade de style néo-médiéval qui, seule, vient d'être classée comme monument par arrêté ministériel du 17 juin 2008. Fait remarquable, en 1929, une piste d'essai avait été aménagée sur les toits de l'usine. Le seul autre exemplaire connu au monde est celui des usines Fiat à Turin.



Façade de l'usine IMPERIA



Hôtel Le Tellier

L'hôtel Le Tellier

L'hôtel Le Tellier sis rue de la Grande Triperie à Mons date du dernier tiers du XVIII^e siècle. Il se caractérise par une architecture classique ainsi qu'une implantation entre cour et jardin. C'est un des plus beaux exemplaires d'hôtels particuliers de cette époque encore conservés dans la ville.

Depuis le 7 juillet 2008, les façades, toitures et charpentes du bâtiment ainsi que le hall d'entrée doté d'un magnifique escalier d'honneur en courbe avec départ sculpté et deux autres escaliers de services sont classés comme monument par arrêté ministériel.

Caroline ROBINET

Les Nouvelles de l'Archéologie

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501410

TRIMESTRIEL - OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2008 - N° 12 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

La céramique de l'âge du Bronze de la grotte de Han (Rochefort, Province de Namur)



Depuis un siècle, la grotte de Han a fait l'objet de nombreuses fouilles qui ont permis de mettre au jour une grande quantité de matériel original de l'âge du Bronze pour la Belgique. Néanmoins, seul le mobilier métallique avait fait l'objet de recherches approfondies. Grâce à une subvention octroyée par le Ministère de la Région wallonne, l'étude d'une partie du matériel céramique a pu être réalisée par le Centre de Recherches Archéologiques (CRéA) de l'Université Libre de Bruxelles, le matériel ayant été mis à notre disposition par la « Société Anonyme des Grottes de Han » et l'asbl « Recherches Scientifiques de Han-sur-Lesse ».

Le matériel étudié, conservé au Musée du Monde Souterrain de Han-sur-Lesse, provient d'une part de la « Galerie Belgo-Romaine », située à proximité du « Trou au Salpêtre », correspondant à l'heure actuelle à l'entrée du parcours touristique, et d'autre part des fouilles subaquatiques au « Trou de Han » à la résurgence de la Lesse, d'où sortent les barques des visiteurs après le célèbre coup de canon.

L'étude de la céramique a permis d'isoler plusieurs catégories pour l'âge du Bronze final. Cette division est réalisée essentiellement sur base d'analyses typologique (dimensions, épaisseurs, formes) et technique, cette dernière reposant sur plusieurs facteurs céramologiques tels le façonnage, le degré de finition ainsi que la qualité du décor.

La première catégorie est constituée d'une céramique pouvant être qualifiée de « fine ». Elle rassemble essentiellement un matériel attribué au groupe « Rhin-Suisse-France orientale », autrefois nommé « Champs d'urnes ». En effet, elle regroupe toutes les caractéristiques morphologiques de ce complexe tels les gobelets à épaulement et les écuelles ainsi qu'un registre décoratif exceptionnel pour nos régions composé de triangles hachurés essentiellement pour les formes ouvertes et de godrons, triangles excisés, cannelures et lignes incisées pour les formes fermées. Cette céramique, aisément reconnaissable, permet de situer au Bronze final (ca. 1350-800 av. J.-C.), malgré l'absence de stratigraphie, une occupation de la grotte, dont la nature reste à caution.

La deuxième catégorie regroupe essentiellement des formes de facture plus grossière. Si certaines sont toujours, par certains aspects, apparentées au « groupe Rhin-Suisse-France orientale » par leur morphologie et leurs décors, une large proportion demeure difficilement assimilable à un complexe culturel connu. Cette seconde catégorie côtoie vraisemblablement la première et se compose d'une vaisselle moins soignée avec un registre décoratif limité. On y retrouve également des formes ouvertes (écuelles) et des formes fermées (jattes, ...) où le décor à l'ongle prédomine. Elle peut néanmoins également être attribuée au Bronze final, certains tessons laissant entrevoir une occupation plus ancienne du site.

Nous devons également signaler la présence de céramiques miniatures et de tessons réutilisés comme outil, ces derniers étant caractérisés, pour la plupart, par une usure de la lèvre non provoquée par le contexte d'enfouissement.

L'analyse des pâtes, toujours en cours, a permis d'isoler trois groupes de pâte. Si toutes les céramiques présentent une matrice loessique, supputant par ce fait une production locale, la nature du dégraissant quant à elle peut varier. En effet, on peut isoler trois types d'inclusions ajoutées : chamotte (fragments de terre cuite), calcite ou une utilisation des deux en concomitance. Suite aux conditions d'enfouissement en milieu karstique, certaines céramiques présentent une infiltration de calcaire dans la porosité rendant impossible toute lecture des pâtes.

En conclusion, si l'importance du site avait déjà été démontrée au niveau des objets en matériaux précieux avec la présence des disques en or et d'autres objets en bronze, le matériel céramique demeurait largement sous-exploité : seules quelques formes ont fait l'objet d'une publication. Cette étude a permis d'isoler 450 individus issus de production locale dont une partie à connotation nord-alpine qui présente une qualité de finition unique en Belgique proche – voire égale – à la céramique des célèbres stations lacustres suisses telles Auvernier ou Hauterive-Champréveyres et certains sites du Sud de l'Allemagne. La grotte de Han marquerait donc la limite nord-occidentale du groupe « Rhin-Suisse-France orientale ».

Walter LECLERCQ,
Centre de Recherches Archéologiques,
Université Libre de Bruxelles,
wleclerc@ulb.ac.be,
www.ulb.ac.be/philoo/cra

L'Archéoforum de Liège a un nouveau site web

À près de cinq ans d'ouverture, l'Archéoforum a décidé de relancer son site web et de proposer un outil de communication plus complet, plus dynamique et plus agréable à consulter. Le travail a été confié à la société Globule bleu (anciennement Horus), également chargée du site web de l'Institut du Patrimoine wallon. L'essentiel de l'ancien site, présentant l'histoire de la place Saint-Lambert, son aménagement en surface et en sous-sol, a été complété et agrémenté de nombreuses nouveautés : page d'actualités, réservation en ligne, rubrique « Visitez la Cité ardente », rubrique « Boutique », liens vers nos partenaires... Plus innovant, deux courtes séquences vidéo, réalisées par la société Bezoom, présentent l'Archéoforum et ses visites. À consulter sans modération...

www.archeoforumdeliege.be

Un cimetière mérovingien fouillé à Amay, rue des Larrons

Une évaluation archéologique a été menée en juin 2007 sur un terrain de la rue des Larrons à Amay, suivie par une fouille systématique, toujours en cours. Les travaux sont menés conjointement par le Service Public de Wallonie - Direction Générale Opérationnelle 4 (Aménagement du Territoire - Logement - Patrimoine - Énergie) - Direction extérieure de Liège (Service de l'Archéologie), et l'asbl *Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts*, subventionnée par la Région wallonne depuis 1999 pour encadrer des fouilles préventives en milieu urbain. Il s'agit d'une intervention d'archéologie préventive, concernant une série de parcelles destinées à la construction d'un lotissement par la société IMMO Prés-Jambes d'Andenne. Le site archéologique est connu depuis 1915 ; une vingtaine de sépultures mérovingiennes ont en effet été publiées dans le *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, en 1924, par les docteurs Wibin et Davin. L'évaluation, suivie d'une fouille si nécessaire, était imposée par le permis d'urbanisme délivré par la Commune d'Amay, dont le Service d'Urbanisme interroge le Service de l'Archéologie chaque fois qu'un terrain concerné par un permis est situé dans la zone de protection archéologique définie par le schéma de structure communal. L'administration communale d'Amay est rigoureuse à cet égard, ce qui est tout à son honneur.

Les tranchées d'évaluation ont démontré la présence du cimetière dans la partie sud du site. La première des tranchées, creusée au nord-est du terrain a livré plusieurs tombes à murets ainsi qu'un grand rectangle de limon rougi et durci par le feu, formant une surface bien horizontale, vestige du fond d'un four de la briqueterie qui s'était établie là au tout début du XX^e siècle et fut à l'origine des

terrasses de la Meuse qui ont glissé le long de la pente au fil du temps. Ces colluvions épaisses, composées d'un mélange de limon et de galets, reposent sur le socle rocheux constitué de grès schisteux disposés en plaques presque verticales.

La lisière sud-est de la parcelle correspond à une nette rupture de pente et constitue une limite naturelle au cimetière : l'installation des sépultures s'est interrompue à 4 mètres de cette ligne, laissant une bande vierge de toute trace anthropique en aval des tombes les plus méridionales. Les autres limites ne sont pas encore établies.

À ce jour, 165 tombes ont été fouillées dans la partie décapée du terrain. Dans le haut de la zone explorée, elles sont creusées dans les colluvions de limon et de galets posées sur la roche. Dans le bas du terrain, le dépôt de limon sur la roche étant moins épais, les fosses sont soigneusement creusées dans le grès schisteux, en dépit de sa dureté. Le plan actuellement connu de la nécropole, bien que partiel, montre différentes orientations pour l'implantation des sépultures ; les deux directions principalement représentées sont l'axe NO-SE (tête au NO) qui suit le sens de la pente, et l'axe SO-NE (tête au SO) qui est perpendiculaire au sens de la pente.

Les dimensions des fosses varient en fonction de leur occupant (adulte, adolescent ou enfant) et de la présence ou non de murets maçonnés entraînant un creusement plus large. Les tombes « construites » sont nombreuses. Elles sont munies de parois internes en moellons bruts ou équarris, gros galets, fragments de tuiles romaines et grandes dalles de calcaire dressées, rarement liés au mortier. D'autres tombes, sans murets, sont de simples fosses creusées soit à même la roche, soit dans le limon, et devaient être recouvertes de dalles de calcaire retrouvées effondrées dans la tombe ou déplacées. Certaines des fosses creusées dans le limon étaient entourées d'une rangée de gros galets et, dans un cas, seulement à l'endroit où avaient été déposés les vases.

Phénomène principalement observé pour les tombes creusées dans la roche, nombreuses sont les sépultures pillées au Bas Moyen Âge (XIII^e ou XIV^e siècle).

L'état de conservation général des squelettes est médiocre, surtout dans le terrain limoneux en raison de l'acidité du sol, aucune trace de bois de cercueil, coffrage ou brancard n'a été repérée. La présence de clous sur le fond des tombes pourrait témoigner de l'utilisation de coffres dans lesquels se trouvait le mobilier funéraire.

Ce mobilier est constitué de bijoux : perles en pâte de verre et en ambre, boucles d'oreille en bronze, bagues, dont une en or et verroterie rouge enchâssée ; de parures de vêtements en bronze, en fer et rarement en argent telles des fibules, des boucles de chaussures, des boucles et des plaques de ceinture ; des armes : scramasaxes, épées, couteaux, fers de lance, haches ; et enfin de la vaisselle en céramique, en verre et même en métal...



Sépulture en cours de fouille, le mobilier funéraire était placé aux pieds du défunt dont les ossements ont disparu.
© SPW- SALG- S. de Bernardy de Sigoyer

La chronologie de ce cimetière sera établie sur base de la présence ou l'absence de dépôt funéraire, l'orientation des groupes de tombes et sur la typologie du mobilier caractéristique. Aujourd'hui on peut établir que certains objets, céramiques, bijoux et verres datent du VI^e siècle, que d'autres se situent au VII^e siècle, mais les objets en métal nécessitent une importante restauration avant de pouvoir les identifier et déterminer leur typologie. Une datation tardive dans le Haut Moyen Âge pourrait être une hypothèse pour expliquer l'absence de dépôts rituels dans certaines tombes.

Le passé d'Amay est riche, surtout connu par l'agglomération romaine du Haut Empire née au croisement de la Meuse et de la chaussée Arlon-Tongres, et par la villa romaine et l'église primitive du Haut Moyen Âge découvertes lors des fouilles dans la collégiale Saint-Georges. Le cimetière de la rue des Larrons est une preuve de peuplement à l'époque mérovingienne, et restera la seule trace de cette population tant qu'aucun site d'habitat n'aura été découvert. C'est pour cette raison, entre autres, qu'il est important de le sauver aujourd'hui. La fin des recherches archéologiques n'est pas encore fixée, elles devraient se terminer en 2009 à une date décidée en accord avec l'aménageur.

Sophie DE BERNARDY DE SIGOYER
et Catherine PETERS



Tombes à murets fouillées dans la partie basse du terrain.
© SPW- SALG- S. de Bernardy de Sigoyer

premières découvertes.

Le terrain sur lequel est implanté le cimetière suit une double déclivité vers le sud-est et vers l'est. Il se situe sur le versant exposé au sud du coteau bordant la rive gauche de la Meuse. Il domine un grand méandre du fleuve et sa large plaine alluviale. Le sous-sol est composé de colluvions, dépôts géologiques formés sur les anciennes



Vue aérienne du site en avril 2008.
© SPW, DPat, G. Focant

Les fouilles préventives révèlent 13 siècles d'histoire à Quaregnon

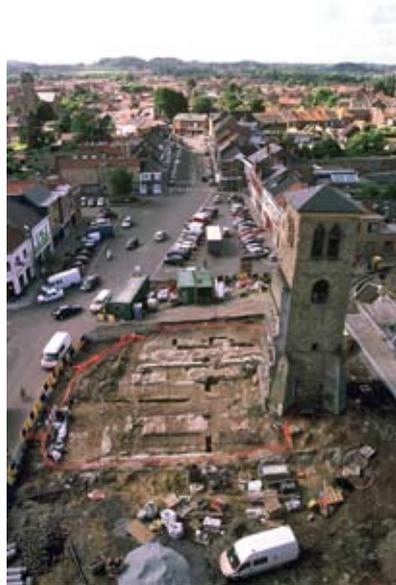
Ces derniers mois, Quaregnon a été le théâtre d'une intervention archéologique préventive au cœur même de sa Grand-Place. Cette fouille s'inscrit en amont d'un projet de rénovation du centre urbain, mis en œuvre cette année par l'Administration communale. Au vu des délais impartis, la fouille s'est concentrée sur le centre de la place communale, aux environs immédiats de la tour Saint-Quentin, monument classé depuis 1980. Les recherches de terrain, conjointement menées par le Service de l'Archéologie de la Direction du Hainaut et l'asbl *Recherches et Prospections Archéologiques en Wallonie*, se sont achevées ce 26 août. Au terme des 4 mois et demi de recherches ce sont 1300 ans de l'histoire quaregnonnaise qui ont été exhumés.

Les vestiges découverts illustrent une occupation ininterrompue du site depuis le milieu du VII^e siècle après J.-C. Au travers des vestiges des églises successives dédiées à Saint-Quentin, du village médiéval et d'un cimetière mérovingien, ce sont toutes les facettes de la vie quotidienne de l'ancienne cité minière qui ont été mises au jour.

Le site de la Grand-Place de Quaregnon est initialement occupé par un petit cimetière mérovingien d'une dizaine de tombes, positionné sur un léger promontoire dominant la plaine alluviale du Rieu du Coeur. Son installation a dû s'initier au milieu du VI^e siècle et perdurer durant le début de l'ère carolingienne. Une de ses sépultures, celle d'une femme, est exceptionnelle par la richesse de son mobilier. Outre un collier et un bracelet de perles en pâte de verre et d'ambre, des fibules ansées en alliage de cuivre et divers accessoires de vêtement, elle contenait une fibule discoïde en alliage de cuivre et or, remarquable par sa finesse d'exécution et son parfait état de conservation. La position sociale privilégiée de la défunte ne fait aucun doute.



Collier, bracelet et fibules de la tombe privilégiée mérovingienne.
Photo L. Baty © SPW



Quaregnon, la Grand-Place en cours de fouille.
Photo M. Denis © RPAW

Dès le haut Moyen Âge, un bâtiment en bois vient oblitérer le cimetière mérovingien primitif. La vocation religieuse de l'édifice n'est pas à exclure ; peut-être pouvons-nous déjà y voir un premier oratoire, dédié à Saint-Quentin, et établi durant l'époque carolingienne. Cependant, une phase d'abandon semble rapidement marquer cette construction. Le site est alors investi par de nombreuses structures liées directement à l'habitat. Fosses, silos et maisons de bois et torchis s'installent sur un établissement qui est désormais délimité par le tracé de fossés. La fouille réalisée au nord de la tour Saint-Quentin a notamment permis l'exploration de silos à grains parfaitement conservés et d'habitats excavés -ou fonds de cabanes- dont les exemples sont encore trop rares pour la région.

C'est au plus tard au début du XI^e siècle qu'apparaît la première église Saint-Quentin édifiée en pierres. Ce bâtiment de style roman, à nef unique, sera progressivement agrandi entre les XI^e et XV^e siècles. La fouille du cimetière adjacent et des sépultures placées dans l'église a livré un panel varié et éloquent de typologie funéraire, telle cette tombe d'ecclésiastique inhumé avec un très bel exemplaire de calice en verre.

Durant le XV^e siècle, l'église est en grande partie reconstruite et son volume augmenté : ce sont désormais deux collatéraux qui flanquent une nef ouverte vers un chœur à pans coupés. L'extrémité ouest du monument est marquée par une tour de clocher de plan carré. Cet édifice, fortement altéré par les aménagements postérieurs, a néanmoins livré quelques éléments de ses aménagements internes : carrelages en terre cuite vernissée, fragment de décor sur enduit peint.

Au milieu du XVIII^e siècle, Quaregnon se dote d'une nouvelle église : le complexe religieux médiéval est rasé, faisant place à un bâtiment à peine plus grand, cerné d'un vaste cimetière clôturé. De l'édifice gothique antérieur n'est conservée que la tour de façade en moellons de grès, qui sera intégrée à la nouvelle construction de briques. Déstabilisé par les exploitations minières, menaçant de s'effondrer, cette dernière église est rasée en 1928. Seule la tour Saint-Quentin témoigne encore à ce jour de la vocation religieuse et funéraire du site. Depuis lors, l'espace public a repris ses droits, réaffectant les lieux en monument aux morts, parterres de fleurs et bientôt, sous la forme d'une place ouverte entièrement rénovée. Toutefois, les indices archéologiques ne seront pas totalement effacés. La nouvelle place communale s'imprègnera en effet de la marque du passé en restituant, dans son pavage, le tracé de l'église du XV^e siècle, contemporaine de la tour Saint-Quentin.

Le matériel archéologique découvert lors des fouilles fera prochainement l'objet d'une restauration et d'une étude qui ne manquera pas d'affiner les jalons chronologiques de cette occupation. Cependant, on peut d'ores et déjà souligner la richesse, la diversité et la qualité des ensembles mis au jour. Les structures construites, témoins des différents édifices religieux et de l'habitat éclaireront, au terme d'une étude pluridisciplinaire, l'histoire du développement de la ville depuis ses origines.



Fibule en or sertie de grenats et pâtes de verre.
Photo L. Baty © SPW

Les découvertes réalisées au cours de ces travaux archéologiques mettent à nouveau en exergue tout l'intérêt des fouilles préventives réalisées au cœur des villes et des villages de Wallonie. Le très bon état de conservation des sites récemment urbanisés permet en effet d'accéder aux origines de nos cités et d'apprécier toute la richesse du patrimoine régional.

Marceline DENIS,
Archéologue
RPAW asbl

Les caves de l'abbaye de Stavelot

Dans le cadre d'aménagements prévus dans les caves des ailes ouest et sud de l'abbaye de Stavelot, une étude du bâti est préconisée en relation avec des sondages ponctuels afin de comprendre l'évolution chronologique des structures existantes. Au début du XVIII^e siècle, un vaste programme de reconstruction des anciennes bâtisses appartenant au complexe abbatial débute avec, en 1714, la reconstruction au nord de l'Arvô, des écuries, de la brasserie et de la boulangerie tandis qu'en 1717 les constructions réservées au Conseil de la Principauté sont réalisées. Il est important de souligner que des bâtiments existent déjà, il ne s'agit que d'une reconstruction et non d'une construction. Un dessin de Charles-Denis de Beurieux daté entre 1689 et 1701, montre déjà la présence de constructions de part et d'autre de l'Arvô ainsi qu'un bâtiment en retour d'équerre vers le S-E.

En 1744, l'aile orientale des bâtiments conventuels (du XI^e siècle) accueillant le Chapitre et le dortoir est entièrement reconstruite sur base des plans de l'ingénieur Maljean. La première pierre de l'aile sud est posée par le prince-abbé le 18 avril 1774 tandis qu'en 1782, les fondations de l'aile ouest du cloître sont entamées.

Les conclusions de cette étude, en étroite relation avec les sources iconographiques sont étonnantes à plus d'un titre. Les investigations archéologiques permettent d'avancer que l'aile ouest des conventuels est, dans une première phase, représentée par une vaste salle divisée en deux par des piliers carrés centraux d'où partent deux arcs en plein-cintre vers les gouttereaux.

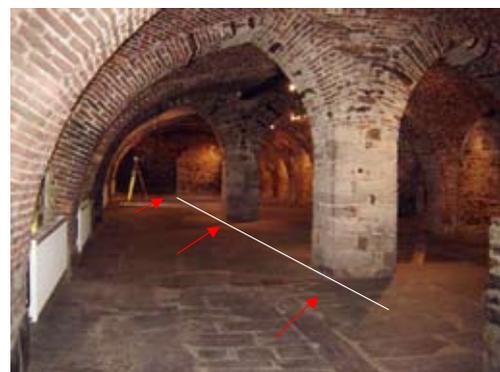
Il s'agit d'un espace oblong dont les maçonneries sont en moellons de calcaire. Dans cette première phase, les voûtes visibles actuellement ne sont pas encore présentes et le gouttereau oriental est aveugle ce qui sous-tend l'absence d'un couloir sous la galerie du cloître.

Dans une seconde phase, des baies de second jour et des portes sont aménagées dans le gouttereau oriental, cette intervention induit la présence d'un couloir sous la galerie du cloître longeant cette vaste salle. Les caniveaux sont également mis en place dès cette époque.

Ensuite, des aménagements plus structurels sont apportés. Les deux piliers carrés centraux septentrionaux sont allongés vers l'est avec un retour d'équerre pour celui de l'extrémité. Ces aménagements intérieurs permettent de cloisonner les espaces et de créer un couloir d'accès. Ces interventions pourraient être mises en relation avec un nouvel agencement des pièces situées au niveau du rez-de-chaussée (au XVIII^e siècle ?).



Aile ouest, salle des Blancs Moussis, détail d'une travée du gouttereau oriental. APASReL, photographie Nancy Verstraelen



C'est dans la phase suivante qu'une partie des massifs sont repris en élévation, dans une maçonnerie de briques. Ensuite, des voûtes sont probablement positionnées peu à peu sur l'ensemble des espaces couvrant les caves de l'aile ouest.

Les résultats de cette étude montrent de multiples incohérences, une hétérogénéité étonnante trahissant une succession d'aménagements (partiellement évoqués ici) qui remettent en cause la chronologie communément admise pour la construction de ces conventuels. Les résultats trahissent sans équivoque un phasage très complexe et plus ancien. C'est également le cas pour l'aile sud non évoquée dans le présent article.

Si on ne trouve aucune trace de vestiges postérieurs au XI^e au niveau des conventuels de l'abbaye de Stavelot, c'est pour la simple raison qu'ils sont implantés précisément sous les bâtiments actuels et partiellement récupérés. Les bâtiments conventuels du XI^e siècle n'ont pas subsisté jusqu'au XVIII^e siècle, du moins pour les ailes méridionale, septentrionale et occidentale.

Nancy VERSTRAELEN

À bout de souffle. Le verre soufflé-moulé, des origines au Val Saint-Lambert

Exposition organisée par la Direction de l'Archéologie à l'Espace Archéologique Saint-Pierre, à Namur

Le verre soufflé dans un moule, ou soufflé-moulé... Derrière cette appellation compliquée se cache une technique révolutionnaire. C'est elle qui a permis la production en série, et donc la démocratisation du verre. C'est elle qui a transformé un produit de luxe, réservé à une élite, en ce matériau courant que nous connaissons aujourd'hui. Et pourtant, elle reste aussi un artisanat d'art, où l'artiste verrier s'exprime par une extraordinaire richesse de formes et de décors.



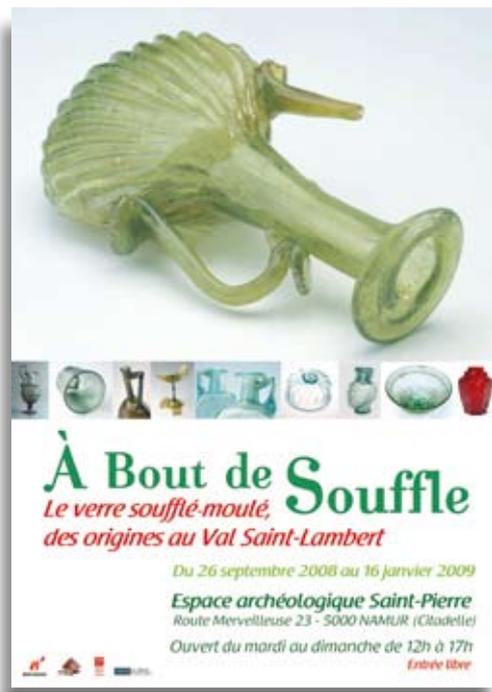
l'important atelier d'Herbeumont à la fin du XIV^e siècle, ou plus près de nous les verreries modernes de Vonêche, Scailmont ou du Val Saint-Lambert.

Un grand artiste contemporain, le liégeois Louis Leloup, formé au Val Saint-Lambert et mondialement connu, au point que le Japon lui a consacré un musée à Kyoto, a accepté de prêter pour cette exposition un moule de Scailmont, et de faire une démonstration de soufflage dans ce moule, qui est présentée en vidéo.

Flacon céphalomorphe (en forme de tête) provenant de Tongres. III^e siècle ap. J.-C. Musée de Tongres.

L'exposition présente un certain nombre de pièces exceptionnelles, prêtées par des musées belges et étrangers, ou provenant de fouilles archéologiques récentes de l'administration. L'accent a été mis sur l'évolution de l'art verrier depuis l'époque romaine jusqu'à aujourd'hui, en soulignant le rôle d'ateliers de production wallons, comme ceux qui ont produit des coupes à symboles chrétiens, les coupes à chrisme, au VI^e siècle,

L'exposition, qui s'adresse à un large public, amateur d'archéologie ou d'art verrier, est accessible du **26 septembre 2008 au 16 janvier 2009**, tous les jours sauf le lundi, de 12 à 17h, ou sur rendez-vous pour les groupes, à l'Espace Archéologique Saint-Pierre, 23 Route Merveilleuse à Namur.
Contact : 081 / 250 285



Publications et Manifestations

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501409

TRIMESTRIEL - OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2008 - N° 12 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Parcs et jardins historiques de Wallonie

Douze années d'inventaire...

Entamé en 1992, l'inventaire complet par arrondissement administratif des parcs et jardins historiques de Wallonie a été déposé à la Division du Patrimoine en mars 2003. Il recense 1.036 parcs et jardins historiques ayant fait l'objet d'une fiche descriptive. Ce recensement est systématique et exhaustif, toutefois limité aux conditions d'accès à des propriétés privées qui constituent près de 90 % du patrimoine concerné. Parmi les 1.036 biens inventoriés, 669 parcs et jardins (soit près de 65 %) constituent l'inventaire publié dans la collection « Inventaires thématiques » en neuf volumes¹. Il s'agit bien d'une sélection des parcs et des jardins les plus représentatifs et/ou les mieux conservés de l'ensemble du patrimoine étudié.

... Un ouvrage de synthèse

Consacré aux parcs et jardins historiques de Wallonie, le onzième numéro de la collection de prestige « Le Patrimoine de Wallonie » permet une mise en perspective adéquate des résultats engrangés lors des douze années d'inventaire. Ce bel ouvrage aborde pour la première fois l'ensemble du contexte historique, stylistique et typologique de l'art paysager dont il révèle à la fois la richesse, la diversité et les particularités régionales.

Représentations figurées, cartes, plans de propriétés, descriptions et recueils de voyage constituent une documentation inestimable, témoignant du caractère souvent éphémère des aménagements et du développement des styles successifs. Dans les grands domaines, la volonté de mise au goût du jour stimule l'adoption des modes nouvelles générant, au fil des siècles, une juxtaposition de styles faisant de ces parcs de véritables lieux de mémoire de l'art paysager.

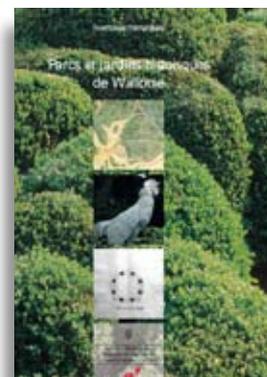
Parmi les 1.036 parcs et jardins inventoriés, 51 ont été estimés de grand intérêt (soit près de 5 % du nombre total). Parmi ceux-ci, 8 biens figurent sur la liste du Patrimoine exceptionnel et 18 biens sont classés au titre de site et/ou de monument. Mais 25 d'entre eux ne bénéficient à ce jour d'aucune protection. Il conviendrait donc d'initier sans tarder des propositions de classement de ces parcs et jardins qui comptent parmi les plus intéressants ou les plus représentatifs du patrimoine wallon. Car comment justifier, par exemple, que le parc du château des princes de Croÿ au Rœulx, dont la valeur dendrologique est exceptionnelle, ou les jardins du château de Franc-Warêt, dont la distribution originale de la première moitié du XVIII^e siècle est conservée,

Parallèlement, un nombre important de jardins adopte des thématiques spécifiques tandis que d'autres dévoilent l'intervention de créateurs de talent, étrangers ou locaux. Jusqu'à nos jours, l'histoire de ces jardins – considérables, modestes ou singuliers – trahit d'incontestables filiations dans l'art de composer.

À la recherche de l'identité du patrimoine jardiné de Wallonie, les thèmes retenus illustrent des solutions paysagères tantôt inspirées de modèles européens adaptés à l'échelle de nos paysages tantôt mises en œuvre selon un programme original exploitant les caractéristiques énergétiques et sitologiques locales. La symbolique des enclos monastiques, la mise en scène de l'eau, l'attrait de la botanique et de la collection, la pérennité des cultures potagères et fruitières, la tradition des pavillons, fabriques et autres ornements offrent autant de points de vue

ne soient pas protégés alors que de nombreux parcs de moindre intérêt sont classés comme sites ? Il faut néanmoins saluer les récents classements du célèbre rocher artificiel du parc du château d'Attre comme monument (09/09/2002), de l'allée, du parc et des jardins du domaine de Mariemont comme site (03/09/2003).

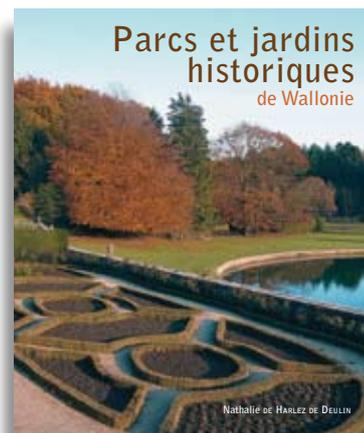
¹ Vol. 1 : Huy et Waremme, 1993 - Vol. 2 : Ath, Tournai et Mouscron-Comines, 1997 - Vol. 3 : Charleroi et Thuin, 1999 - Vol. 4 : Liège et Verviers, 2001 - Vol. 5 : Nivelles, 2003 - Vol. 6 : Namur, 2005 - Vol. 7 : Dinant et Philippeville, 2008, sous presse - Vol. 8 : Mons et Soignies, 2008, sous presse - Vol. 9 : province du Luxembourg, 2008, sous presse.



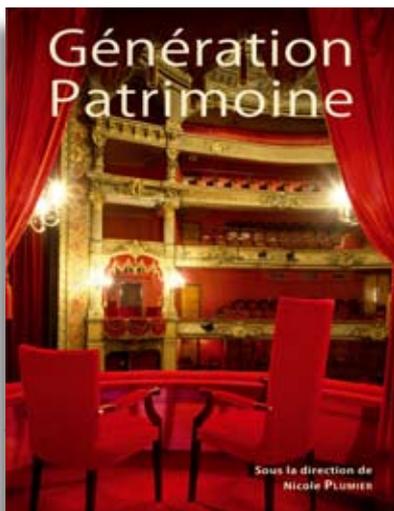
sur l'histoire des jardins révélant, à chaque fois, le rôle prépondérant du commanditaire.

En fin d'ouvrage, un dictionnaire des créateurs actifs en Wallonie du XVIII^e au XXI^e siècle consigne les œuvres de personnalités, exceptionnelles ou plus modestes, découvertes à travers l'inventaire systématique des parcs et jardins historiques.

Nathalie de HARLEZ DE DEULIN,
Parcs et jardins historiques de Wallonie,
Namur, IPW, à paraître mi-novembre 2008, 460 p.,
55 €.



Un livre pour fêter la vingtième édition des Journées du Patrimoine



En vingt ans, les Journées du Patrimoine en Wallonie ont largement contribué à la valorisation du Patrimoine wallon en dévoilant à un très large public la richesse et la diversité de centaines de monuments classés ou non, d'ensembles architecturaux et de sites archéologiques, sans négliger les éléments plus modestes, mais quotidiens, qui font partie de notre cadre de vie.

Grâce au dynamisme du monde associatif, très actif dans notre Région, grâce à la générosité de dizaines de propriétaires privés, grâce à la participation des pouvoirs publics, la sensibilisation au patrimoine a accompli des pas de géant en une génération.

Cet ouvrage retrace ainsi les nombreux temps forts de l'organisation des populaires « Journées » : fêtes du patrimoine, approche des monuments emblématiques dans l'espace et le vécu wallons, profil des publics participants, mise en avant des initiateurs des visites et des animations. Chaque édition de ces vingt ans est également évoquée par des reportages TV d'époque, regroupés sur un DVD réalisé avec la collaboration de l'émission Télétourisme.

Nicole PLUMIER (dir.),
Génération Patrimoine. Vingt ans de Journées du Patrimoine en Wallonie,
Namur, IPW, à paraître mi-novembre 2008, 140 p.,
25 € pour le livre avec le DVD.

Le cinquantième *Carnet du Patrimoine* est arrivé !

La collection des *Carnets du Patrimoine* vient de fêter la parution de son 50^e numéro. En effet, elle se dote aujourd'hui de quatre numéros supplémentaires consacrés respectivement aux ruines du château de Boussu, à l'Université de Liège, à la forteresse de Limbourg et au Forum de Liège.

Le *Carnet* n°47 rassemble les contributions de différents spécialistes de Liège qui vous convient à la découverte de l'ensemble du patrimoine universitaire de Liège. Dès sa première expansion immobilière au XIX^e siècle, l'Université de Liège a manifesté son souci d'une architecture esthétique, inscrite dans les courants artistiques de l'époque et intégrée dans son environnement, qu'il soit urbain ou naturel. Cet intérêt pour l'art et la culture est aussi à l'origine des Collections artistiques ou du Musée en plein air. Vous découvrirez grâce à ce *Carnet* l'ensemble des sites universitaires liégeois (la place du XX août, le Jardin botanique, le Sart-Tilman, le château de Colonster...), remarquables témoins historiques de l'enseignement et de la recherche, mais également d'autres propriétés de l'Université situées à l'extérieur de la ville (le campus d'Arlon, Stareso en Corse...).

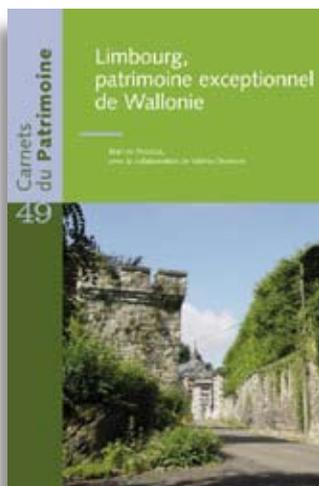
Marcel Capouillez, expert auprès du Ministre en charge de Patrimoine, vous invite à découvrir les ruines du château de Boussu, décrit par le chroniqueur italien du XVI^e siècle Guichardin comme « la plus belle demeure qu'on puisse voir en tous les Pays-Bas, une demeure digne d'un roi... ». Le célèbre architecte montois Jacques Du Brœucq avait entrepris dès 1539 la construction d'une nouvelle demeure sur les ruines d'un château détruit en 1478. La nouvelle résidence s'inscrivait dans la lignée des châteaux de la Loire : luxe et somptuosité caractérisaient ce château dont il ne subsiste aujourd'hui que le châtelet d'entrée. L'auteur évoque ici non seulement l'histoire mouvementée du château mais également son architecture grâce aux fouilles archéologiques réalisées sur le site.

Rétrospective Serrurier-Bovy

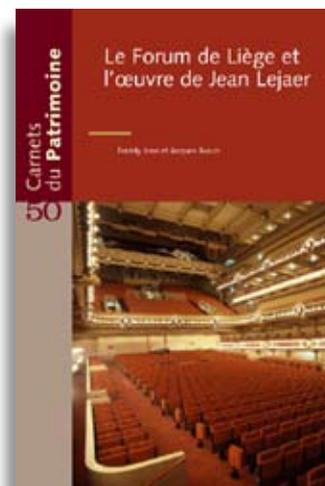
À l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de l'architecte-décorateur liégeois Gustave Serrurier-Bovy, la Ville de Liège a souhaité rendre un hommage à cet artiste visionnaire, longtemps présenté comme précurseur de l'Art nouveau et qui ouvrait en fait les portes du design industriel, en organisant une grande rétrospective de l'ensemble de son œuvre, la première à Liège.

Du 27 septembre 2008 au 18 janvier 2009, le MAMAC accueille une centaine de pièces provenant de musées nationaux, internationaux et de collections privées contenant des chefs-d'œuvre inédits, recréant ainsi de véritables ensembles trop

Les Limbourgeois Jean de Hessel, anciennement expert à l'Institut du Patrimoine wallon (IPW), et Valérie Dejardin, actuellement attachée à l'IPW au sein de la cellule Publications, vous font découvrir la ville haute de Limbourg dont l'un a eu et l'autre a encore la responsabilité en tant qu'échevin du Patrimoine, à quinze années de distance. Cette ancienne forteresse a su, jusqu'à présent, résister à l'évolution de l'urbanisme moderne. Cet aspect authentique lui confère une valeur patrimoniale digne de protection et lui vaut d'être inscrite sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. Grâce à ce *Carnet*, vous parcourez la place Saint-Georges dominée par l'église du même nom, construite au XV^e siècle, mais également les nombreuses venelles reliant celle-ci aux anciens remparts. Coins et recoins limbourgeois, connus et méconnus, vous seront décrits et parfois même contés ; l'anecdote ou la rumeur villageoise venant aussi compléter l'histoire.



Infos concernant la vente des ouvrages évoqués dans ce numéro :
www.institutdupatrimoine.be
publication@institutdupatrimoine.be
 Tél. : 081 / 230 703
 Fax : 081 / 659 097



Enfin, Freddy Joris, Administrateur général de l'IPW et Jacques Barlet, expert à l'IPW, vous invitent à partir à la découverte de la célèbre et richissime salle de spectacle du « Forum », mais également des autres œuvres de l'architecte verviétois Jean Lejaer. « Le Forum » ouvre ses portes au public en 1922 à l'instigation de l'homme d'affaires Arthur Mathonet, fondateur de l'Ancienne Belgique. Trois années furent nécessaires pour la réalisation de cet édifice, majestueux tant à l'extérieur qu'à l'intérieur et inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Les amateurs du patrimoine de l'ensemble de la Wallonie ne pourront qu'être comblés par ces quatre derniers numéros écrits par les meilleurs spécialistes et mettant en valeur des monuments dignes du plus grand intérêt.

Le patrimoine de l'Université de Liège, n°47, Namur, 2008. 60 p., 5 €
 Marcel CAPOUILLEZ, *Le château de Boussu*, n°48, Namur, 2008. 48 p., 5 €
 Jean de HESSELLE, avec la collaboration de Valérie DEJARDIN, *Limbourg, patrimoine exceptionnel de Wallonie*, n°49, Namur, 2008. 56 p., 6 €
 Jacques BARLET et Freddy JORIS, *Le Forum de Liège et l'œuvre de Jean Lejaer*, n°50, Namur, 2008. 60 p., 5 €

souvent présentés en pièces détachées. À cette occasion, les Musées de Liège éditent un catalogue des œuvres qui comprendra également une biographie de l'artiste ainsi qu'une chapitre consacré à la Villa L'Aube et à ses autres réalisations architecturées.

Parallèlement à cette rétrospective, le cabinet des Estampes et des Dessins expose une sélection de dessins d'architectes et de décorateurs. Le public (re)découvrira ainsi les Bains Grétry, le Palais des Sports, la salle de spectacle « La Renommée » ou encore les galeries liégeoises, tous bâtiments ayant été détruits ou modifiés au fil du temps, bref une autre facette de l'Art nouveau, originale et complémentaire.



Edgard Thibeau, *Le Palais des Sports*, 1912.
 Fonds d'archives de la Ville de Liège

Renseignements :
 MAMAC
 04 / 343 04 03
www.mamac.be

Un site Internet pour les professionnels du Patrimoine

L'asbl Conservation Web a vu le jour voici peu à Gand, se fixant pour principal objectif d'améliorer la préservation, la conservation et la restauration en matière d'art et de patrimoine culturel sur une base fondamentalement interactive. En effet, s'adressant en premier lieu aux professionnels du Patrimoine, qu'ils relèvent du domaine éducatif, scientifique, économique aussi bien qu'administratif, l'association tente d'atteindre ses objectifs à travers un site Internet qui se veut avant tout une plateforme d'échanges interactive où vous pouvez tout aussi bien chercher que poster une information.

Parmi les différentes rubriques, on épinglera un important agenda regroupant les principaux événements ayant trait au sujet

et se déroulant partout à travers le monde. Une rubrique rassemble les dernières actualités telles que, par exemple, la menace d'engloutissement qui pèse sur près de 30.000 gravures rupestres du Pakistan à cause de la construction d'un nouveau barrage ou encore la médaille Europa Nostra remportée par les Classes d'éveil aux métiers du Patrimoine organisées par la Paix-Dieu.

Enfin, pour les membres, le site propose de pénétrer dans le « Knowledge Center » (Centre des Connaissances) qui a pour vocation de regrouper des informations techniques sur, par exemple, les matériaux, la biologie, la chimie, etc., des publications à télécharger (sur base à nouveaux des contributions des différents acteurs),

des références bibliographiques ainsi qu'un lexique terminologique.

Toutefois, la véritable gageure du site repose essentiellement sur la collaboration des acteurs du patrimoine. En effet, un espace professionnel permet aux entreprises et institutions concernées par le sujet de s'inscrire afin de constituer un véritable annuaire des acteurs du patrimoine. Donc, à vos claviers et souris, partez à la découverte de ce site en devenant qui pourrait, avec la contribution de tous les acteurs, devenir une référence en la matière.

www.conservationweb.eu
(site disponible uniquement en néerlandais et en anglais).

À la découverte de l'Âge d'or des sciences arabes

Exposition itinérante à l'Archéoforum de Liège

Dans un contexte souvent dominé par la peur de l'autre et, en particulier, de tout ce qui touche au monde arabe, une telle thématique place sous un autre angle les relations interculturelles. Cette exposition permet d'évoquer les relations entre l'Occident et l'Orient autrement qu'en ayant recours au « choc des civilisations ». Il s'agit de montrer à la fois de manière simple et rigoureuse les contributions de la civilisation arabo-musulmane dans les domaines les plus importants des sciences : médecine, astronomie, mathématiques, physique, mécanique, géographie, chimie... et d'explicitier le rôle des sciences arabes dans l'éveil scientifique de l'Europe à partir du XII^e siècle. Dans ce sens, l'exposition permet de reconstruire un maillon, un « chaînon manquant » de l'histoire de la science universelle, de même qu'elle apporte des éclairages sur un certain nombre d'idées reçues sur des sujets tels que : le zéro, les chiffres, l'algèbre, la notion de « transmission », la « bosse des maths » chez les arabes, etc. Cette riche production scientifique n'est pas restée confinée dans les frontières de l'empire musulman.

Dès la fin du X^e siècle, des instruments, des techniques puis des ouvrages ont commencé à circuler. Ils constitueront l'une des bases du renouveau des sciences en Europe.

Le Centre Culturel Arabe en Pays de Liège en collaboration avec l'Université Libre de Bruxelles, l'Échevin de la Culture de la Ville de Liège, de Province Culture et le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, a décidé de monter cette exposition qui a eu beaucoup de succès à Paris, Bruxelles et fait le tour de la Wallonie.

Du 22 octobre au 28 novembre 2008 à l'Archéoforum de Liège (Place Saint-Lambert à 4000 Liège). Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 18h (à partir de 11h le dimanche). Entrée libre.

Renseignements à l'Archéoforum :

04 / 250 93 70
archeo@archeoforumdeliege.be

Renseignements au CCAPL :

04 / 342 78 84
04 / 360 83 64
info@ccapl.be



Astrolabe planisphérique signé Muhammad ibn al-Saffâr. Espagne, Tolède, 1029-1030. Laiton coulé, martelé et gravé. Berlin, Staatsbibliothek, Orientabteilung, Sprenger

L'instrument présenté est conçu avec une grande finesse. Il pouvait être utilisé dans seize villes dont Cordoue, Tolède, Saragosse, La Mecque, Médine et Ceylan. Les 29 pointes indiquant la position des étoiles adoptent la forme de fines flèches ondulées caractéristiques des modèles d'astrolabes andalous. Fait remarquable, les inscriptions sur cet astrolabe sont en arabe, en latin et en hébreu, comme les noms des signes du zodiaque et des mois inscrits au revers.

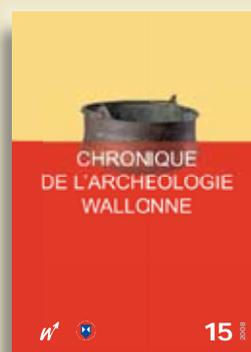
Lire et se documenter gratuitement ?

L'Institut du Patrimoine wallon propose depuis cette rentrée 2008, des livres gratuits en ligne accessibles à tous depuis son site Internet.

Dans un environnement convivial, il vous est loisible d'accéder à titre entièrement gratuit à certains ouvrages, de les consulter, d'effectuer une recherche au

sein des pages, de zoomer, d'imprimer tout ou partie et même, pour certaines, de les télécharger à des fins d'usage privé.

Premier titre à bénéficier de cette large diffusion, *La Chronique de l'Archéologie wallonne 15 (activités 2006)*, sorti de presses en juillet 2008. Une rubrique à consulter régulièrement et sans modération !



www.institutdupatrimoine.be
rubrique « Publications
gratuites à télécharger »

Annales du Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts



Le Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts (C.H.S.B.A.) est une asbl fondée en 1875, dont le but est de promouvoir les sciences archéologiques et historiques de Huy et sa région. Par l'organisation de conférences, par la publication d'articles de niveau scientifique et d'Annales dédiées à l'histoire et à l'archéologie, l'association entend mettre à portée de tous l'histoire locale.

Le Cercle vient de publier le tome 58 des Annales, pour les années 2006-2007. La publication fait la part belle au patrimoine bâti et archéologique. Ainsi, Jean-Louis Javaux et Catherine Péters se livrent à une étude archéologique approfondie de la chapelle Saint-Pierre à Limet (Modave) qui a été menée au cours des travaux de restauration de l'édifice et qui a permis une datation plus précise de son vaisseau, généralement attribué aux XVII^e et XVIII^e siècles alors que les murs encore en place remontent fort probablement

au XII^e siècle. D'autres monuments sont également passés à la loupe tels que le couvent des Célestines de Huy, pour lequel de nombreuses zones d'ombres subsistent malgré une analyse approfondie des sources, ou encore la chapelle funéraire de Marchin à Modave. Un article relate également les fouilles de sauvetage effectuées à Huy à l'emplacement d'un futur immeuble qui ont permis d'approfondir notre connaissance des remparts de Huy.

Annales du Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts, tome LVIII, 2006-2007, 192 p., 20 € (ce prix comprend également l'inscription au Cercle en tant que membre).

Renseignements :

Stéphanie RATZ,
rue Désiré Manne, 37
4520 Moha
chsba@hotmail.com

En direct de la CRMSF...

La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles réformée et renouvelée débute ses travaux

Le jeudi 21 août dernier s'est déroulée, dans les locaux du Vertbois à Liège, l'installation de la « nouvelle » Commission royale. En effet, durant cet été 2008, la Commission royale a vu sa structure, son organisation, ses missions et sa composition largement réformées par le Gouvernement wallon. Cette mutation de l'architecture institutionnelle de la Commission trouve sa concrétisation dans l'Arrêté du Gouvernement wallon du 19 juin 2008.

Le contenu de cet arrêté se fonde sur les principes établis par la réforme de la fonction consultative prévue par la Déclaration de Politique régionale de juillet 2004, décidée par le Gouvernement wallon en 2006 et menée à son terme en 2008. Les grandes lignes de cette réforme sont :

- simplification et rationalisation des structures consultatives (cela pouvant aller jusqu'à la suppression ou la fusion de certaines structures) ;
- révision des délais ;
- généralisation du recours au système des suppléants ;
- uniformisation des mandats des membres à 5 ans ;
- adoption de l'âge de 67 ans comme âge limite pour être membre.

En synthèse, ce nouvel arrêté de fonctionnement de la Commission royale établit un principe de concentration des avis dans le chef de la Chambre

régionale, ce qui induit une volonté du Gouvernement wallon d'unifier la jurisprudence de la CRMSF pour ce qui concerne les dossiers de travaux, comme cela était déjà le cas pour les dossiers de classement. Ainsi, **tous** les avis, rapports et propositions sont dorénavant notifiés au nom de la Commission, conjointement par le Président et le Secrétaire permanent.

Pour ce qui concerne la structure de la Commission, l'arrêté institue un Bureau, une Chambre régionale - répartie en trois sections - et cinq Chambres provinciales. Par rapport à l'arrêté de 1996 qui réglementait jusqu'alors l'organisation de la Commission, une modification fondamentale est à relever : seule la Chambre régionale est composée de membres **effectifs** répartis en trois sections (monuments et ensembles architecturaux, sites et fouilles). Les Chambres provinciales sont dorénavant composées de membres **correspondants et suppléants**, qui ne sont attachés à aucune section en particulier, et d'un membre effectif, désigné par le Gouvernement, qui préside à ses travaux.

C'est donc dans un cadre juridique et humain largement réformé et renouvelé que la Commission royale continue à assurer, comme par le passé, son rôle de conseil privilégié du Gouvernement en matière de Patrimoine.



© CRMSF



Composition

Président : Robert Tolle ; Vice-Présidents : Ann Chevalier, Bernard Dethier et Fernand Collin. Présidents des Chambres provinciales : Hughes de Suray (Brabant wallon) ; Marcel Capouillez (Hainaut) ; Maurizio Lorenzi (Liège) ; Constantin Chariot (Luxembourg) ; Philippe Bragard (Namur). Secrétaire permanent : Pierre Gilissen ; Secrétaires adjointes : Carole Carpeaux et Geneviève Mohamed.

Contact :

CRMSF
Rue du Vertbois 13c à 4000 Liège
Tél. : 04 / 232 98 51/52
Fax : 04 / 232 98 89
info@crmsf.be
www.crmsf.be

La Vie des Associations



BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P605172

TRIMESTRIEL - OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2008 - N° 12 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

À la découverte du petit patrimoine dans la Commune de Gouvy

Cet été 2008 a vu la concrétisation d'un projet de relevé du petit patrimoine présent dans nos villages. Afin de mettre en œuvre ce projet, quatre jeunes gens de notre commune ainsi qu'un citoyen féru de patrimoine, à savoir Monsieur le Baron Henry d'Otreppe, ont travaillé ensemble.

Le défi pour Natacha Duplcy, Morgane Franck, Benoît Simon et Johan Zune, les quatre jeunes personnes engagées aux fins du relevé, était double : d'une part établir des fiches pour chacun des éléments de petit patrimoine relevé et, d'autre part, récolter des témoignages des aînés habitant les villages concernés. L'objectif de relevé patrimonial se conjugue donc avec un objectif de rencontres intergénérationnelles.



La portion de territoire couverte dans cette première phase est l'ancienne commune de Beho. La deuxième phase est d'ores et déjà entamée et concerne l'ancienne commune de Bovigny.

La diffusion du travail de récolte est réalisée via divers canaux : le site Internet de la commune (www.gouvy.be) et a été assurée durant les Journées du Patrimoine.

Un merci tout particulier aux habitants qui ont témoigné ainsi qu'à Delphine Boonen de l'asbl Qualité-Village-Wallonie, à la Région wallonne via le projet « Été solidaire, je suis partenaire », et aux agents communaux qui ont encadré l'opération (Anne Morsomme, conseillère en aménagement du territoire, coordinatrice du projet, Dorina Muntean, coordinatrice socio-culturelle, Florence Léonard, chargée du site Internet communal).

Brigitte CAPRASSE,
Échevine de la culture,
de l'urbanisme et du patrimoine.

Construire la paix avec le patrimoine local. La restauration de la chapelle d'Hougoumont (Braine-l'Alleud)

Après avoir franchi les taillis et être passé au-dessus de l'autoroute contournant Bruxelles non loin du Lion de Waterloo, on découvre une puissante bâtisse s'élevant du nord vers le sud : la ferme-château de Hougoumont. Des trois fermes situées en bordure du front allié, le dimanche 18 juin 1815, c'est la seule dont les troupes françaises ne purent s'emparer.

Citée par Victor Hugo dans *Les Misérables*, la chapelle d'Hougoumont fut un des lieux les plus meurtriers de la célèbre Bataille de Waterloo. Elle fut pendant de longues heures le théâtre de combats sanglants au cours desquels les brigades anglaises (quelque 4.000 soldats), des divisions françaises (quelque 8.000 hommes), placées sous le commandement de Jérôme Bonaparte, les troupes du Duché de Hanovre et des régiments sous les ordres du Prince de Nassau se sont affrontés. Hougoumont est quasi le seul lieu resté plus ou moins authentique du champ de bataille. Des plaques commémoratives ont été posées par plusieurs régiments en souvenir des morts. Le lieu est visité chaque année par des milliers de touristes du monde entier. La chapelle, massive construction en briques rouges et moellons blancs est surmontée d'un petit clocheton. Elle renfermait une statue de sainte Anne, gothique, et un Christ du XVII^e siècle aux pieds brûlés lors de la bataille. Ce dernier a été confié à l'IRPA en vue d'une restauration.



La chapelle d'Hougoumont à la mi-septembre 2008.
Photo de Cl. Van Hoorebeeck © Brania

Mais l'état de la chapelle était lui aussi pitoyable. Trois années de démarches ont été nécessaires pour faire aboutir le projet de restauration.

Les travaux sont placés sous la responsabilité de la Région wallonne et de l'Intercommunale 1815, propriétaire du site depuis 2002. La volonté des responsables vise la restitution et non la reconstruction du bâti.

Une très heureuse nouvelle a encouragé les responsables : « des femmes solidaires » du Soroptimist International décident d'apporter leur contribution à la restauration de ce site classé. L'investissement total a été évalué à 130.000 €.

La participation du Soroptimist International – section Val Brabant – vient alléger la part non subsidiée (40%) de la rénovation de cet édifice classé. Par sa contribution de 27.500 €, le Soroptimist International entend transformer ce symbole de guerre en symbole de paix.

(suite de l'article page suivante)

Construire la paix avec le patrimoine local. La restauration de la chapelle d'Hougoumont (Braine-l'Alleud) (suite)

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme quadriennal du SIE « Femmes Artisanas de la Paix - Construisons la Paix par le Patrimoine Local » qui relaie la campagne de l'UNESCO « Pour une Culture de la Non Violence et de la Paix ». Les fonds ont été réunis en organisant plusieurs concerts à Bruxelles et dans le Brabant wallon, en recevant des dons de clubs Soroptimist belges, français et anglais, des dons privés, et également grâce au prix obtenu, dans les bâtiments de l'Unesco à Paris, pour le meilleur projet « La Paix par le Patrimoine Local » auprès de l'Union Belge et de la Fédération Européenne (SIE).

La restauration de la chapelle a débuté le 14 avril 2008. L'inauguration officielle du monument et de la plaque commémorant le mécénat de Soroptimist International a eu lieu le 10 octobre 2008. Et pour les années à venir, le 21 septembre - date de la Journée Internationale de la Paix - les Soroptimist belges organiseront, sur le site de la chapelle castrale, une manifestation festive alliant la jeunesse et la paix.

Le tuffeau de Lincant

Les paysages et le patrimoine sont profondément marqués par la pierre et ses diverses couleurs. À Lincant, c'est d'une pierre blanche qu'il s'agit, le tuffeau, une roche teintée « blanc-jaunâtre », que l'on extrayait dans le village ainsi qu'à Pellaines, Linsmeau et Orp-le-Grand, localités contiguës.

D'origine marine, remontant à l'époque tertiaire où les mers envahirent le territoire et laissèrent des dépôts de sable qui, en durcissant au contact de l'air, façonnèrent la pierre, le tuffeau fut utilisé dans la construction d'édifices religieux, de fermes, de châteaux et d'habitations jusqu'au siècle dernier. En raison de son grand pouvoir réfractaire, il était aussi très apprécié pour la construction de fours à cuire le pain, avant sa complète disparition vers 1950.

Cette pierre de mémoire se retrouve à Lincant dans l'ancienne église romano-gothique, désaffectée depuis 1907, dont on essaie actuellement de faire un havre de paix, un lieu vivant de souvenirs, en respectant l'histoire du site et sa qualité architecturale.

À l'extérieur de la commune, on la retrouve pour différents éléments de l'abbaye de Villers-la-Ville, pour la nef et le chœur de l'église d'Orp-le-Grand, pour le chevet et la nef de l'église romano-gothique de Racour, pour l'église Saint-Gangulphe de Saint-Trond et dans d'autres églises

Créé en 1921, le Soroptimist International est une organisation internationale dont les 130.000 membres répartis dans 125 pays, sont des femmes actives professionnellement. Il est actif dans des domaines qui correspondent aux champs d'intervention des Nations Unies, les droits de l'Homme, l'amélioration du statut de la femme et des enfants, l'éducation et la culture, le développement économique et social, la santé, l'environnement, l'entente internationale. Le nom Soroptimist est inspiré du latin « Sorores ad Optimum » Sœurs pour un meilleur. Chaque club (57 en Belgique) soutient un ou plusieurs projets nationaux et internationaux. Le Club Soroptimist International Val Brabant-Waterloo fut fondé en 1994 et comprend 33 membres.

Pour toute information complémentaire, consulter le site www.soroptimist.be ainsi que le site du Cercle d'histoire et de généalogie de Braine-l'Alleud (www.brania.be) sur lequel vous pouvez suivre l'évolution des travaux.

M.-A. COLLET,
en collaboration avec
A.-M. DE LAET



La remise du chèque de 27.500 € à l'échevin O. Chamart, par Mme De Laet, présidente du club SI Val Brabant-Waterloo. Photo de Ch. Braeckman © SI BW

Contact :

Anne-Marie DE LAET,
présidente du Club
SI Val Brabant-Waterloo
02 / 633 36 16
gullidelaet@hotmail.com.



Encadrement de porte en tuffeau

et monuments religieux de la région de Diest et Aerschot.

Plusieurs habitations à Lincant, bâties en tuffeau, existent encore aujourd'hui, avenue des Sorbiers, rue des Écoles et rue du Village, notamment les murs de la pharmacie qui allient le tuffeau et le silex.

Voici un hommage rendu au tuffeau de Lincant, sous forme de poésie, par un habitant de la commune, Monsieur Roger Bronckaert.

Pierre jaune...

*Sable
Sable que la mer a déposé
Dans ses larges dépressions
Rondes comme des vagues
Sable de mer
Farine de coquillages
Assoiffée d'eau
Et pétrie par elle dans les mains du temps
Modelée sous le poids des âges
Coquillages broyés
Poussière écrasée
Farine pétrifiée
Jaune comme le soleil
Qui t'a cuite dans ton four
Chaude comme lui
Sable devenu pierre
Pierre née du sable
Pierre d'ici
Équarrie, extraite, dressée
Par des mains qui furent d'ici
Tu es fragile, friable et tendre
Tous les défauts de la beauté*

Marcel HOMBROECK

L'Hôtel de Gaiffier d'Hestroy à Namur. De l'Hôtel au Musée

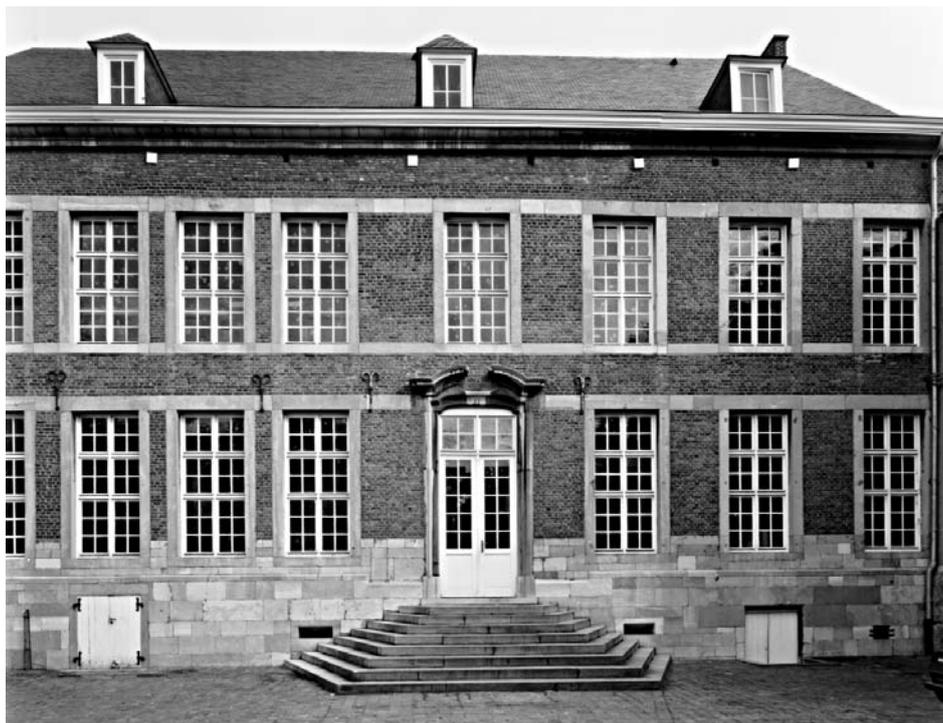
Consciente de l'intérêt manifeste du bâtiment, la Province de Namur - notamment sous l'impulsion de M. Gilles Mouyard, Député provincial en charge du Patrimoine - a décidé de procéder à la restauration de l'hôtel de Gaiffier d'Hestroy de Tamison. Celui-ci (classé comme monument le 24 avril 1944), situé dans la rue principale de Namur, une des plus commerçantes de Belgique, est un édifice à la mode française, entre cour et jardin, clôturé par un mur de façade doté d'éléments de stucs qui feront l'objet prochainement d'une campagne de restauration sous l'œil attentif des responsables de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles et du Département du Patrimoine de la Région wallonne et des Services compétents de la Province de Namur.

L'hôtel de Gaiffier est un immeuble parmi tant d'autres édifiés dans Namur au XVIII^e siècle; plusieurs sont encore en place mais un certain nombre ont été malheureusement démolis. Quant à l'hôtel de Gaiffier, il fut préservé grâce à l'intention bienveillante de Madame Paule d'Haese, qui en fit don à la Province de Namur par testament et codicille des 1^{er} novembre et 27 novembre 1950. Les termes du testament sont clairs : *L'Hôtel de mes parents, inscrit aux Monuments et Sites, est pour la Province de Namur, pour être Monument public et devenir un Musée des Beaux Arts, pendant de l'Hôtel de Croy.* Le Musée provincial des Arts anciens du Namurois, rassemblant les œuvres d'art du Moyen Âge et de la Renaissance de la Société archéologique de Namur, sera installé dans l'Hôtel et ouvrira ses portes en avril 1964.

Problème d'urbanisme

C'est en réalité un problème d'urbanisme qui nous permet d'aussi bien connaître l'hôtel de Gaiffier d'Hestroy. En effet, faire construire un long mur aveugle en façade engendra la colère de la haute cour des échevins. Le conseiller de Gaiffier fut invité à démolir la façade de l'hôtel. Contrairement aux règlements communaux, cette façade pourra néanmoins être maintenue. Des recherches publiées dans les *Annales de la Société archéologique de Namur* ont mis en lumière cette affaire et différents projets. De plus, la découverte de sept plans et de deux cahiers des charges ne pouvait qu'étoffer le dossier. François-Joseph Beaulieu, architecte namurois, est l'auteur du mur de clôture (1768) et de la reconstruction. Cet architecte avait travaillé auparavant sous la surveillance de Jacques-Joseph Bernard comme géomètre architecte.

La façade à rue de l'hôtel de Gaiffier d'Hestroy. État en 1896



Façades côté cour et côté jardin de l'hôtel de Gaiffier d'Hestroy. État en 1994. Photo G. FOCANT © SPW

Sur le plan en relief réalisé sous les ordres de l'ingénieur Larcher d'Aubancourt en 1747-49, on distingue le corps de logis. Celui-ci dispose de sept travées et de deux niveaux sous toiture à croupe. Le jardin ainsi que la cour sont bien visibles. Le long de la rue, un bâtiment couvert d'une toiture en bâtière fait face à l'église Saint-Joseph.

Les stucs extérieurs : patrimoine exceptionnel

Il revient à Fabrice Giot d'avoir attribué la paternité de ces stucs aux stucateurs Baptiste Jonquoy et Joseph Hustin ayant déjà travaillé à l'Hôtel de Groesbeeck-de Croix (1751-52).

L'auteur reconnaît : *Les stucs du Musée de Gaiffier présentent aujourd'hui une apparence triste et délabrée. ... Quelques essais de nettoyage révèlent d'ailleurs toute la finesse des ornements ainsi que l'utilisation de ce qui semblerait être apparemment du stuc-pierre (mélange plastique à base de plâtre gâché avec la colle de poisson et de pierre calcaire réduite en poudre), plutôt que du stuc à base de marbre pulvérisé. Ceci expliquerait la couleur grise, imitant la pierre, des ornements. ...*

Ce décor d'une prestigieuse demeure namuroise mérite amplement son classement exceptionnel pour la qualité de sa technique et de son style, ainsi que pour une certaine rareté dans l'ampleur de son exécution en plein air.



(suite de l'article page suivante)

L'Hôtel de Gaiffier d'Hestroy à Namur.

De l'Hôtel au Musée (suite)

La restauration de l'avant-corps

Au moment d'écrire ces lignes, toutes les étapes administratives ont été franchies quant au dossier de restauration de l'avant-corps de l'Hôtel de Gaiffier d'Hestroy. Le propriétaire de ce bâtiment patrimonial¹, la Province de Namur, a réuni depuis plusieurs années un comité d'accompagnement composé de membres de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles et du Département du Patrimoine de la Région wallonne, des représentants de son administration (Musée, Travaux, Patrimoine) et un délégué de la Ville de Namur. Ce Comité s'est prononcé sur diverses options acceptées par le Ministre en charge du Patrimoine, M. Jean-Claude Marcourt. Celui-ci a donc signé tout récemment les deux arrêtés de subvention.

L'architecte namurois Thierry Lanotte, désigné par le maître de l'ouvrage, peut donc mettre en chantier ces vastes travaux de restauration qui redonneront vie à un hôtel situé au cœur de la capitale wallonne.

Les artistes Anatoly et Kinga Stolnikoff réaliseront la balustrade en métal sur l'avant-corps intérieur. Elle sera de nature textuelle de manière à instaurer un dialogue dynamique entre l'institution et les visiteurs. Cette inscription, reprise ci-dessous, défilera sur le haut de l'édifice telles les lettres qui s'égrènent sur les architraves antiques.

*Comme si tu tenais le passé dans ta main,
Tenu ferme mais non pressé,
Entre dans ce lieu qui est le tien
Et ouvre le passé comme tu ouvres la main*



Hôtel de Gaiffier d'Hestroy. Façade incurvée sur cour.
Photo G. FOCANT © SPW

Une nouvelle page de l'histoire de l'hôtel de Gaiffier d'Hestroy est occupée à s'écrire, ce qui nous donnera l'occasion de compléter cet article dans un futur rapproché.

Jacques TOUSSAINT,
Conservateur en chef-Directeur du
Service des musées en province de
Namur et Conservateur du Musée
provincial des Arts anciens du Namurois.

1. Le Député provincial en charge des travaux est M. Jean-Marc Van Espen, celui en charge du Patrimoine est M. Gilles Mouyard et c'est Madame Martine Jacques, Députée provinciale en charge de la Culture, qui préside aux destinées du Musée provincial des Arts anciens du Namurois occupant l'hôtel.

Inventions nos vacheries

D'abord savez-vous que la vacherie, avant d'être une image, celle d'une chose mauvaise, celle d'une parole ou d'une action méchante, blessante ; avant d'être le synonyme d'une crasse, d'une rosserie, d'une salauderie, d'une vilénie, d'un coup bas ; avant d'être tout ça, la vacherie était et reste encore, dans certaines régions, l'abri destiné aux vaches. Tout simplement.



L'établissement qui leur est dévolu. La vacherie est l'étable des vaches comme la porcherie est celle des porcs. Et la bergerie celle des moutons et de leur meneur. La vacherie est restée dans notre toponymie – c'est, en un seul mot, le nom d'un village, d'une section de la commune de Sainte-Ode –, mais on ne dit plus *vacherie* pour désigner aujourd'hui une étable construite en plein champ. Et comment l'appelle-t-on alors ? On dit tantôt *baraque à vaches*, tantôt *cabane à vaches*. Des termes bien modestes... Plus péjoratifs que mélioratifs. La désignation de la chose a changé. Comme la chose elle-même et son usage. Comme sa présence dans nos paysages. Et comme sa représentation dans nos esprits. Est-ce dû au bouleversement que connaît le monde agricole, aux changements de nos pratiques en ce domaine ? Peut-être.

La raison est sans doute aussi à chercher, à trouver du côté de la réglementation en matière de construction : elle est devenue beaucoup plus tatillonne. Toujours est-il que ces baraques qui étaient de toutes les sortes, faites en planches, en tôles et même parfois en pierres ; ces baraques qui étaient des pièces importantes de la vie rurale d'hier, les voilà maintenant en déshérence. D'où l'idée, d'où l'importance surtout ! d'un inventaire. À la fois le premier et le dernier sans doute. L'appel est lancé tous azimuts. À tous !

Nos baraques à vaches ! Dernier inventaire avant disparition

Mené par le Département des Affaires culturelles de la Province et la Commune de Tintigny, ce projet veut collecter d'abord le maximum de documents iconographiques : des photos, mais aussi des dessins, des peintures ; en vue d'une exposition puis d'une publication. Laquelle proposera, elle, une réflexion sur le sens, la fonction précise de ces étables de plein champ. Et leur particularité régionale. (Avez-vous remarqué qu'on n'en voit plus dès qu'on passe en France ?)

L'ouvrage reprendra aussi quelques belles pages parlant de la campagne, de son âme ; quelques évocations de l'essentiel : la terre. Parce que, selon le mot, la grande leçon de Francis Jammes, « toujours il faut revenir à toucher terre ». Et chacun sera invité à commenter, à légendier une série de photos. Mais uniquement en recourant à cette figure de rhétorique qui s'appelle la prosopopée : il s'agira donc de faire parler l'une ou l'autre baraque en disant *je*. Comme Rimbaud le fit avec son *bateau ivre*.



Vacherie à Sterpigny

La baraque à vaches, objet de notre culture, de nos cultures...

Il y a, dans cette démarche, une belle occasion de relier *culture* et *culture*, de montrer que les deux notions, les deux réalités ont partie liée. Vont de pair. La culture, jusqu'au XVIII^e siècle, désignait uniquement les travaux des champs et les soins donnés au bétail. L'action de prendre en charge la nature pour la plier à nos besoins, à notre volonté. Et c'est donc tout naturellement que ce mot a désigné les travaux qu'on fait avec notre esprit. Les soins qu'on lui apporte. L'action spirituelle de chacun et l'interaction de tous.

Zapf DINGBATS

Pour apporter votre contribution,
établir un premier contact
avec les organisateurs,
signalez-vous à l'adresse suivante :

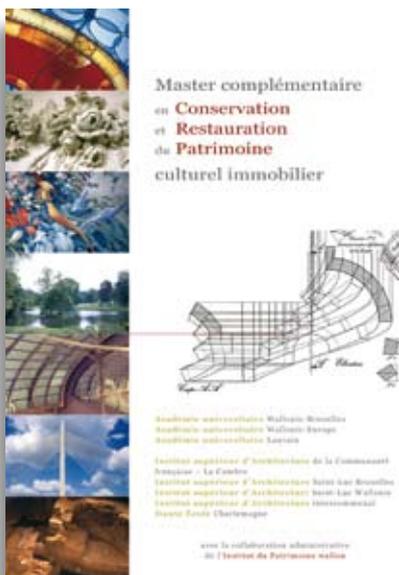
vachesdebaraques@yahoo.fr

Le Centre de la Paix-Dieu

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501411

TRIMESTRIEL - OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2008 - N° 31 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Enfin une formation spécialisée en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier



À l'initiative de l'Institut du Patrimoine wallon (Centre des métiers du patrimoine de la Paix Dieu), les trois Académies universitaires (Wallonie-Bruxelles, Wallonie Europe et Louvain) en collaboration avec les Instituts supérieurs d'architecture (Saint-Luc Bruxelles, Saint-Luc Wallonie, Institut supérieur d'architecture intercommunal et de la Communauté française, La Cambre) et la Haute École Charlemagne viennent de mettre sur pied une formation spécialisée en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier. Ce master entre en vigueur dès l'année académique 2008-2009 et aboutira à un diplôme conjoint des trois académies.

Cette formation, unique en Wallonie, est le résultat de deux années de travail commun entre tous les établissements partenaires.

Objectifs de la formation

La sauvegarde du patrimoine s'inscrit à la fois dans la philosophie de « conservation intégrée » prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine. Réhabiliter le bâti ancien, lui rendre une valeur d'usage liée à son époque et le restaurer imposent aussi de prendre en compte l'environnement, d'utiliser des techniques et des matériaux traditionnels ou de leur substituer des techniques nouvelles éprouvées et adéquates. Le master complémentaire vise à développer les capacités de réflexion et de conceptualisation préalables aux interventions sur l'ensemble du patrimoine architectural, urbain, rural ou paysager. Il prend également en compte l'analyse sociologique et prospective du patrimoine, tant dans les aspects culturels qu'économiques de la conservation intégrée.

Structure et positionnement du programme

L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité constituent des paramètres essentiels de la formation.

Le master complémentaire conjoint est le seul, en Communauté française de Belgique, à couvrir globalement le champ de la conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier et de ses spécificités. L'intégration des savoirs disponibles au sein de toutes les institutions d'enseignement supérieur d'une part, et des compétences de spécialistes de disciplines particulières d'autre part, permettra de faire de cette formation un pôle d'excellence. Le programme comporte 8 modules répartis au cours de deux années d'études (120 crédits) :

- Philosophie du patrimoine
- Histoire et principes de l'architecture
- Jardins historiques – architecture du paysage
- Méthodologie des études préalables et techniques de restauration
- Acteurs institutionnels, législation et procédures administratives
- Méthodologie d'établissement du dossier de restauration et du suivi de chantier
- Analyses pratiques, questions approfondies
- Travail de fin d'études

L'étudiant peut être autorisé à répartir une année d'études sur deux années académiques consécutives et donc, à accomplir le programme en trois ou quatre ans.

Pour obtenir toutes les informations pratiques et prendre part aux actualités de cette formation, nous vous invitons à prendre contact avec :

Anne Françoise Barthélemy
085 / 410 365
af.barthelemy@paixdieu.be
ou à visiter les sites des différents partenaires.

2007-2008 : une année exceptionnelle pour les stages de la Paix-Dieu

Comme pour les classes d'éveil qui, rappelons-le, ont obtenu une reconnaissance européenne grâce à une médaille Europa Nostra, l'année 2007-2008 fut particulièrement exceptionnelle pour les stages à destination des professionnels du secteur de la construction et du patrimoine. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 43 stages organisés (contre 31 en 2006-2007), soit près de 14.500 heures de formation (9.680 l'année passée), 400 participations (252 en 2006-2007) – 324 personnes différentes ayant suivi une ou plusieurs formations –

avec une moyenne de 9 stagiaires par formation.

Cette année, le Centre de la Paix-Dieu a mis sur la diversification des projets en s'internationalisant grâce à la formation de plusieurs stagiaires étrangers, en s'adaptant davantage aux demandes de plus en plus nombreuses émanant d'entreprises de construction, de communes ou d'asbl actives dans le secteur du patrimoine et en développant le concept de chantier-école organisé en module court (3 à 5 jours) pour les écoles techniques et professionnelles.

Ces résultats sont dus au travail de toute l'équipe et au dynamisme de la responsable des stages, Annick Piron, qui, depuis 8 ans, concocte chaque année un nouveau programme avec un enthousiasme sans cesse renouvelé et en veillant à s'adapter aux réalités de terrain. Saluons aussi le travail de nos formateurs – dont le staff s'enrichit chaque année – sans qui rien ne serait possible.

Gageons que le nouveau programme 2008-2009 répondra encore davantage aux attentes du secteur et contribuera ainsi à la préservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine wallon.

Les Indispensables du patrimoine

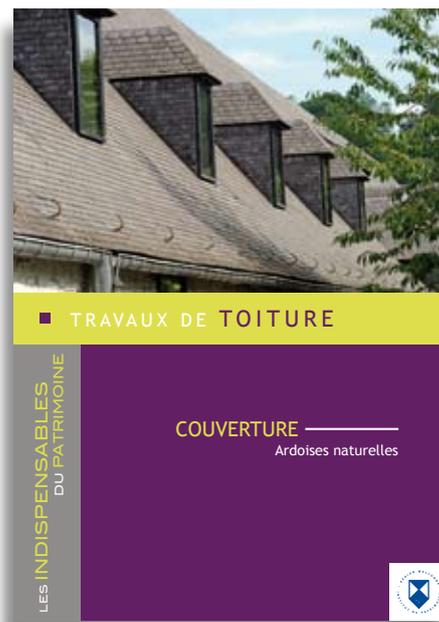
L'entretien d'un monument ancien, qu'il soit ou non classé, représente une difficulté particulière. Le propriétaire - rarement au fait des techniques de restauration - ou l'entreprise se pose de nombreuses questions et doit pouvoir trouver des réponses auprès des artisans, des auteurs de projet ou des agents du service public. C'est pour aider tous ces acteurs du patrimoine et apporter une information aussi complète et pratique que possible que l'Institut du Patrimoine wallon et la Direction générale opérationnelle aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie ont collaboré pour l'édition par l'Institut d'une nouvelle collection sous l'intitulé : « Les Indispensables du patrimoine ».

Ces fiches « d'aide à la décision » reposent essentiellement sur les expériences de chantier. Elles ne donnent pas de conseils techniques ou pratiques sur la manière de restaurer les monuments mais ont pour

objectif d'aider tant les maîtres de l'ouvrage que les professionnels à opérer **des choix** de restauration sur les bâtiments classés ou à valeur patrimoniale.

Ces fiches s'organisent autour de six thèmes différents suivant la logique de chantier : gros-œuvre, toiture, parachèvement des surfaces, menuiserie, ferronnerie, peinture. La première fiche est consacrée à la restauration des couvertures de toitures en ardoises naturelles. De nombreux dossiers de restauration sont en effet consacrés à leur entretien, leur restauration voire leur remplacement.

Cette fiche est disponible depuis le 12 octobre 2008, sur les sites Internet de l'IPW et de la DGO4 ou en vente au service publications de l'IPW au prix de 4 €. Les deux prochaines fiches, qui devraient paraître en 2009, seront consacrées à la ferronnerie et aux enduits, rejointoiements et badigeons.



Stage Compagnons en herbe 2008 au Centre des métiers du patrimoine

En cette fin d'été 2008, le Centre de la Paix-Dieu a reçu de jeunes compagnons en herbe venus participer à un stage de cinq jours sur la thématique de la tour de Babel. L'approche du site archéologique de Babylone et de son histoire mythique a permis aux enfants de 6 à 14 ans de percevoir l'importance des sources historiques et légendaires encore connues aujourd'hui mais aussi de découvrir un élément architectural présent dans notre patrimoine bâti : la tour.

Encadrés par les deux historiennes de l'art responsables des actions pédagogiques du Centre, les 24 jeunes se sont métamorphosés tantôt en architectes, tantôt en historiens



mais aussi en maçons, en charpentiers et en peintres en décor. En effet, organisé chaque été, le stage *Compagnons en herbe* offre aux plus jeunes l'occasion de s'essayer aux métiers de la restauration du patrimoine bâti sur le site de l'ancienne abbaye cistercienne de la Paix-Dieu. Cette année, guidés par trois artisans, ils ont pu toucher aux techniques spécifiques de ces métiers : tracer, reporter, équarrir, couper, scier, assembler, modeler et mettre en œuvre pour arriver en fin de stage à la réalisation de leur tour de Babel. Un petit chef d'œuvre commun qui a sensibilisé plus d'un aux métiers et aux techniques permettant de préserver notre patrimoine architectural.

Un chantier international hors du commun... au Centre Nature de Borzée

Sous l'impulsion de son nouveau directeur, Jeroen Ooms, le Centre Nature de Borzée a défini durant l'hiver dernier un nouveau projet visant à remettre en valeur une habitation traditionnelle ardennaise datant du XIX^e siècle. Cette maison servira par la suite d'espace d'accueil pour la visite du site celtique du Cheslé non loin de là. Il s'agit d'une maison-bloc qui rassemblait sous le même toit, logis et dépendances agricoles. Cette maison étalée, d'un seul niveau sous une toiture à faible pente, était malheureusement flanquée de deux bâtiments annexés et disgracieux. L'objectif était de démolir ces annexes afin de dégager le pignon en colombage. Celui-ci étant en mauvais état, une restauration s'imposait !

Devant l'ampleur du chantier, nous avons fait appel au Service Civil International pour la main d'œuvre d'une part et au Centre de la Paix-Dieu pour ses

compétences dans les domaines technique et patrimonial d'autre part. C'est ainsi que le 21 juillet débutait notre chantier avec 9 volontaires venus des quatre coins de la planète. Dans une ambiance très conviviale et sous une chaleur caniculaire, nous avons démonté les annexes à grands coups de masse... et de sueur ! Après la démolition, sonnait l'heure de la restauration. Monsieur Clément, formateur pour le Centre de la Paix-Dieu, est venu nous initier à la technique du torchis durant les trois derniers jours du chantier. Dans la bonne humeur, les volontaires sont passés de la poussière à la boue pour enduire le pignon de torchis dans les règles de l'art ! Au terme de ces trois journées, plusieurs cadres du pignon ont été complètement restaurés. L'équipe technique du Centre, dont deux personnes ont suivi la formation, devra maintenant assurer le reste de la restauration.



Cette collaboration avec le SCI d'une part et le Centre de la Paix-Dieu d'autre part fut une belle expérience et une magnifique aventure humaine !

Marc STIEMAN,
Responsable Animation,
Centre Nature de Borzée

La Paix-Dieu accueille des professionnels du Québec

En avril, le Centre de la Paix-Dieu a accueilli durant trois semaines sept stagiaires québécois, tous maçons spécialisés dans la maçonnerie ancienne. À l'origine de cette collaboration transatlantique, il y a lan Dubé, maçon québécois, qui obtient en septembre 2006 une bourse de l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse pour un stage de prospection en restauration de maçonneries en Wallonie et à Bruxelles.

Séduit par le savoir-faire wallon, il visite la Paix-Dieu et écrit dans son rapport « en résumé, l'équipe du Centre de la Paix-Dieu est très professionnelle et dynamique. Avec eux, le passé architectural présente un futur certain ! ». En septembre 2007, il nous demande d'organiser un stage de maçonneries sur mesure pour une équipe de sept maçons ayant obtenu une bourse de ce même Office.

Après divers contacts, nous avons défini ensemble trois grands thèmes :

- maçonneries de moellons ;
- désordres des murs en pierres et en briques ;
- injection, coulis minéral et ancrage des maçonneries.

Leurs attentes étaient nombreuses. La principale était cependant de prendre connaissance de notre savoir-faire et des techniques utilisées par les entreprises spécialisées et artisans wallons afin de les exporter dans leur région.

Hébergée au Centre de la Paix-Dieu du 31 mars au 18 avril, l'équipe de sept stagiaires a suivi intensivement 15 journées de formation, alliant théorie et pratique, et leur permettant de rencontrer les spécialistes du secteur. Les chantiers choisis ont été à la hauteur de leurs attentes : l'ancien colombier de la Paix-Dieu pour les techniques d'injection, de coulis minéral et d'ancrages et le vieux château de Saive pour les techniques de sauvetage, de consolidation et de restauration des maçonneries en moellons.

Au terme des trois semaines, nos maçons québécois sont repartis heureux, très satisfaits de leurs rencontres (formateurs, équipe Paix-Dieu, propriétaire et locataire du Château de Saive), de leurs expériences en Wallonie et impatients de mettre en application et de partager ce savoir-faire appris de l'autre côté de l'Atlantique.



Stage Les stagiaires québécois au château de Saive

Plus que jamais, la Paix-Dieu s'internationalise et s'apprête à accueillir d'autres stagiaires étrangers dans les prochains mois afin de partager avec eux le savoir-faire wallon.

La part belle aux petits et grands enfants

Dès ses débuts en 1999, l'Institut du Patrimoine wallon a fait la part belle aux enfants, aux jeunes et au monde de l'éducation dans le cadre de ses différentes missions.

En septembre 2001, au Centre des métiers du Patrimoine – La Paix-Dieu, les adolescents de 12 à 15 ans et leurs professeurs découvrent les *Classes d'éveil au Patrimoine* et à ses métiers.

En août 2002, les enfants de 6 à 13 ans se métamorphosent à leur tour en archéologues, architectes en restauration du patrimoine bâti ou artisans lors des stages d'été *Compagnons en herbe* imaginés pour eux.

En septembre 2004, les futurs enseignants et ceux en fonction participent aux *Modules de formation à la pédagogie du Patrimoine* et de ses métiers créés afin de leur permettre de maîtriser davantage les codes d'accès du patrimoine et de ses métiers en lien avec les compétences scolaires.

Toujours dans l'optique de rendre accessible au plus grand nombre le patrimoine immobilier de Wallonie et d'en valoriser tant le sens historique que le contenu culturel, l'IPW diffuse des *Fiches Patrimoine* consacrées à un monument d'intérêt historique et/ou patrimonial, à une fouille

archéologique importante ou encore à un site naturel remarquable dont certaines sont spécifiquement conçues pour les enfants. Il organise le *Concours photographie l'EPIM* (Expérience photographique internationale des Monuments) ouvert aux jeunes de 8 à 21 ans et récompensé, entre autre, par un séjour culturel.

En avril 2005, lorsque lui sont confiées les Journées du Patrimoine, il inaugure la première *Journée Jeunesse et Patrimoine*.



En compagnie de spécialistes ou d'enfants de l'action *Adoptons un monument, un ensemble architectural ou un site*, les classes de fin de primaire et de l'enseignement secondaire inférieur visitent des monuments et des sites liés à la thématique des Journées du Patrimoine de l'année.

En mars 2006, l'Institut met à la disposition des enseignants et des élèves du dernier cycle de l'enseignement fondamental un CD-Rom interactif intitulé *Découvrir notre Patrimoine*. Celui-ci comporte plusieurs parties traitant de notions générales sur le patrimoine et présente des fiches d'activités pédagogiques à réaliser en classe et sur le terrain.

En 2007, dans le prolongement de ce CD, l'IPW développe un jeu vidéo *Patrimonia, les dossiers (dé)classés*, destiné aux jeunes de 11-12 ans.

Enfin, dans le cadre de sa mission de valorisation des monuments classés appartenant à la Région wallonne, l'IPW propose des activités spécifiques. En guise d'exemple, à l'Archéoforum de Liège, des historiens, historiens de l'art ou restaurateurs d'œuvre d'art plongent les élèves et leurs professeurs accompagnants dans 9.000 ans d'histoire.

Par ce panel d'activités, l'Institut du Patrimoine wallon offre une clé de lecture du présent et de l'avenir ainsi qu'une formation à la préservation d'un héritage collectif à ceux qui ont l'avenir du patrimoine entre leurs mains.

La technique des joints dits « baguette » : organisation d'un stage à destination d'une entreprise de restauration dans le cadre du chantier de la Maison Bauwens

Les travaux de restauration de trois façades de la Maison Bauwens à Verviers ont débuté le mardi 7 mai 2008. Le marché, attribué à l'entreprise Liégeois SA de Battice, consiste dans le nettoyage, le ragréage des maçonneries de briques, le rejointoiment, la pose partielle d'une peinture aux silicates, d'un enduit à la chaux et la restauration partielle des joints dits « baguette ».

Lors des essais demandés par l'architecte de l'IPW, Annick Piron, pour notamment la restauration des joints dits « baguette », l'entreprise a rencontré quelques difficultés dans la mise en œuvre de cette technique traditionnelle très répandue dans le territoire verviétois mais également partout en Belgique.

Il était important de préserver ce savoir-faire développé au début du XX^e siècle. Via le Centre de la Paix-Dieu, l'auteur de projet a proposé à l'entreprise une formation sur mesure consacrée à ce sujet. Le défi était grand car cette technique exige un réel savoir-faire tant dans l'élaboration de l'outil, dans la composition judicieuse

des mélanges que dans l'application du mortier de rejointoiment. L'entreprise était demandeuse. En une semaine, tout fut organisé. Le choix du formateur s'imposait : Eddy Pierret, plafonneur spécialiste de la chaux. Pendant deux journées entières, sous la houlette du formateur et dans un climat convivial, les maçons de l'entreprise Liégeois se sont appliqués à la recherche de l'outillage juste et adapté au joint de la façade, et aux nombreux essais tant pour le mortier de pose que pour le mortier de rejointoiment.

Cette expérience fut riche. Elle a permis non seulement de restaurer les joints en place de la Maison Bauwens dans les règles de l'art mais aussi de remettre à l'honneur une technique en voie de disparition, technique qui exige une dextérité et un temps certains.

Il est également important de souligner que le coût de cette formation sur mesure pour une entreprise active dans la restauration du patrimoine a été pris totalement en charge par le Fonds de formation de la construction.



Programme des stages

Voici la liste des stages qui se dérouleront entre octobre 2008 et février 2009. Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du Patrimoine.

Le programme complet, les dates des stages et tout renseignement complémentaire peuvent être obtenus au Centre de la Paix-Dieu et sont également disponibles sur le site Internet :

www.paixdieu.be

Centre des métiers du Patrimoine
Rue Paix-Dieu, 1b
4540 AMAY

Tél. : +32 (0)85 / 410 350
Fax : +32 (0)85 / 410 380

info@paixdieu.be

N°s	Stages	Dates	Modules de théorie		Module application
			générale	spécifique	
10	La chaux et ses diverses utilisations (1 ^{er} cycle)	3, 12, 13, 18, 19 et 20 novembre 2008 ou 2, 11, 12, 17, 18 et 19 février 2009	*	*	*
11	Charpente en bois – escalier	3, 13, 14, 18, 19 et 20 novembre 2008	*	*	*
12	Tailles et finitions des pierres	3, 24, 25, 26, 27 et 28 novembre 2008	*	*	*
13	Marchés publics à destination des entreprises	3, 4 et 5 décembre 2008	*	*	*
14	Charpente en bois – les assemblages	3, 9, 10, 11 et 12 décembre 2008	*	*	*
15	Dorure et métallisation à la feuille (1 ^{er} cycle)	3, 8, 9, 10, 11 et 12 décembre 2008	*	*	*
16	Restauration de charpente en bois	7, 8, 9, 13, 14 et 15 janvier 2009	*	*	*
17	La pierre – théorie	7, 13, 14, 15 et 16 janvier 2009	*	*	*
18	Le plomb en couverture et ses autres utilisations	7, 20, 21, 22 et 23 janvier 2009	*	*	*
19	Réglementation et procédures	7, 22 et 23 janvier 2009	*	*	*
20	Travaux en hauteur – antichute	7, 29 et 30 janvier 2009	*	*	*
23	Humidité dans le bâtiment	2, 5 et 6 février 2009	*	*	*
37	La couverture traditionnelle en ardoises	courant 2009			*
38	Stage à destination des agents communaux	dates à fixer avec les communes		*	*
39	Stage à destination des 7 ^{es} professionnelles et écoles d'architecture	dates à fixer avec les écoles		*	*
40	Stage « archéologie du bâtiment » à destination des écoles d'architecture	dates à fixer avec les écoles		*	*